

*Groupe*  
*de*  
*Réflexion*  
*Interdisciplinaire*  
*sur les*  
*Programmes*

*Assemblée générale du GRIP du 4 octobre 2008*

*Compte rendu de l'assemblée générale*  
*Annexe : Motions proposées au vote*

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU GRIP

4 octobre 2008

## RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

- 1- Rapport d'activité 2007- 2008 (Jean-Pierre Demailly, Michel Delord, Pascal Dupré).
- 2- Rapport financier (Gilbert Castellanet).
- 3- Grip-éditions (Guy Morel).
- 4- Discussion.
- 5- Présentation par leurs auteurs des trois textes d'orientation soumis au vote des adhérents. Discussion après chaque texte.
- 6- Vote à bulletins secrets.

Selon le résultat du vote, deux cas de figure :

- 1- Confirmation de la confiance accordée à la direction actuelle et élection des candidats (profession de foi à adresser au bureau avant le mercredi 1<sup>er</sup> octobre) au CA (trois postes à pourvoir après les démissions de Jean-Pierre Demailly, Françoise Candelier et Gilbert Castellanet).
- 2- Infirmation de la confiance et levée de l'AG en attendant la convocation, dans les délais statutaires, d'une AG électorale avec dépôt de candidatures, professions de foi, proposition de statuts.

## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

### I. APPEL ET REMISE DES MANDATS

Présents : 38.

Absents ayant donné pouvoir : 15.

Absents : 8.

### II. ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE SÉANCE

Gilbert Castellanet et Isabelle Voltaire se proposent. Un vote à main levée désigne Gilbert Castellanet.

*N.B. À l'ouverture des débats, Véronique Benzaken fait savoir, sans explication, que Françoise Candelier et elle-même retirent la motion qu'elles proposaient de mettre aux voix. On trouvera en annexe les textes des trois motions dont l'ordre du jour avait prévu, sans contestation, la présentation et la discussion.*

### III. RAPPORT D'ACTIVITÉ

A. Pascal Dupré, vice-président :

« Le bilan d'activité sur l'année 2007-2008 ayant déjà été publié dans le compte-rendu du CA du 5 juillet 2008, je me contenterai de quelques rappels et compléments d'information. La situation des derniers mois assombrit une année particulièrement positive pour le développement du réseau. Les discussions qui ont semé l'inquiétude sur les listes et la nécessaire annulation des journées de Grenoble masquent un essor considérable. Le fait que les décharges de services aient été accordées mais ne soient pas encore effectives retarde également la remise en route des différents chantiers en cours. Pour résumer je retiendrai quatre événements importants : deux ont permis un démarrage en douceur de la machine SLECC, deux autres ont été des accélérations importantes mais déstabilisantes pour la bonne marche du réseau. Les deux premiers sont la tenue des journées de Roncq et l'ouverture du site slecc.fr, les deux autres la réforme des programmes proposée par le ministère et la création des éditions du

GRIP. D'une part nous avons dû recevoir et entretenir de nombreux contacts avec des enseignants et des parents, d'autre part produire des analyses, des commentaires sur les programmes, tout en assurant la publication du manuel de calcul pour le CP.

*(Michel Delord : Ralph Raimi a écrit, pour le livre de calcul CP, une préface que l'on est en train de traduire. )*

#### **Communications sur le plan international.**

Jean-Pierre Demailly a participé au congrès international des mathématiciens chinois à Hangzhou au mois de décembre 2007<sup>1</sup>.

Michel Delord est intervenu à la conférence sur le « Futur de l'enseignement des mathématiques en Europe » à Lisbonne<sup>2</sup>.

Il a pris des contacts concernant les possibilités de financement de projets d'enseignement par des grandes entreprises européennes.

Michel Delord est toujours en contact avec les mathématiciens américains. Il a notamment rencontré Ralph Raimi aux USA qui l'a assuré de son soutien et a approuvé la publication du fichier de calcul pour le CP. Ron Arahoni, en Israël, a aussi été contacté.

Jean-Pierre Demailly nous indiquait par ailleurs dans son dernier message destiné à l'AG : *«Enfin, au cours de mes voyages à l'étranger, j'ai pu constater que l'expérience SLECC suscitait la curiosité d'un certain nombre de mes correspondants, notamment en Europe, aux États-Unis et en Asie - les journées de Grenoble devaient donner lieu à la venue de collègues tunisiens et maliens, j'espère que ce n'est que partie remise. »*

#### **Communications sur le plan national.**

Les journées d'étude du GRIP d'août 2008 à Roncq ont été filmées et enregistrées sur le site de Grenoble.

Jean-Pierre Demailly, Michel Delord, Rudolf Bkouche et les institutrices SLECC de Roncq ont participé au colloque de la Cité des géométries à Maubeuge en mars 2008<sup>3</sup>.

Des membres du GRIP ont participé à des films et émissions télévisées (Canal+ «Un grand corps malade », KTO, Télé-Nantes) des émissions de radio (France Culture, RFI, Radio Bouronnais -<sup>4</sup>), ou sont cités dans des articles de la presse écrite (*Le Monde de l'Éducation, le Figaro Magazine, Télérama, Marianne, Famille Chrétienne...*)

Les contacts établis et entretenus avec des journalistes bien informés permettent également d'avoir accès à des renseignements intéressants pour la vie de l'association. On notera, entre autres, le démenti de Luc Cédelle, du *Monde*, à la critique caricaturale et systématique de notre mouvement.

#### **Contacts avec le Ministère.**

Deux réunions ont eu lieu à la demande du ministre avec d'autres associations et personnalités du mouvement pour la refondation de l'école (le 7 novembre 2007 et le 23 janvier 2008). Ces réunions ont été l'occasion pour le GRIP de transmettre ses propositions de programmes de grammaire et de mathématiques pour le primaire, ainsi qu'une ébauche de programmes pour l'école maternelle.

Le président et les vice-présidents ont aussi été reçus par Mark Sherringham, conseiller de Xavier Darcos et Patrick Hetzel, alors conseiller pour l'éducation de François Fillon.

<sup>1</sup> [http://www.slecc.fr/echos\\_GRIP/panel\\_hangzhou\\_2007.pdf](http://www.slecc.fr/echos_GRIP/panel_hangzhou_2007.pdf)

<sup>2</sup> [http://www.slecc.fr/echos\\_GRIP/lisbonne\\_2007.pdf](http://www.slecc.fr/echos_GRIP/lisbonne_2007.pdf)

<sup>3</sup> [http://www.citedesgeometries.org/portail/index.php?option=com\\_content&task=view&id=87&Itemid=139](http://www.citedesgeometries.org/portail/index.php?option=com_content&task=view&id=87&Itemid=139)

<sup>4</sup> <http://www.slecc.fr/medias.htm>

Des critiques de la première mouture des programmes 2008 ont été rédigées et remises au ministère dans l'urgence en mars et avril 2008. Comme l'a rappelé Jean-Pierre Demailly :

*« Même si ces réunions n'ont pas abouti - et il s'en faut de loin - à des propositions satisfaisantes de programme par le MEN, le GRIP a fait entendre sa voix et a publié un certain de textes très significatifs (maternelle, programmes de calcul, Français, grammaire pour le primaire, réflexions sur les programmes de mathématiques du lycée). »*

Des contacts téléphoniques et des échanges de courriels avec le ministère ont permis tout au long de l'année de régler divers problèmes avec l'inspection : déclarations SLECC et visites aux collègues ...

La négociation pour la demande de décharges de service et de moyens a été difficile, et même si elle a débouché sur une réponse ministérielle positive, sur l'insistance de Jean-Pierre Demailly et de Michel Delord, demeure encore problématique la question des modalités du détachement de Pascal Dupré auprès du GRIP.

#### **Travail au sein de l'Académie des sciences.**

La nomination de Jean-Pierre Demailly comme membre permanent de l'Académie des Sciences a marqué une avancée importante des idées du GRIP au sein de l'Académie :

*« En dehors du GRIP, j'ai participé à de multiples réunions à l'Académie des Sciences dans le cadre d'un Groupe de Réflexion sur la réforme du lycée. L'expérience SLECC ainsi que les témoignages des membres du GRIP ont été un guide précieux pour moi.*

*Même si le texte remis par ce groupe de l'Académie n'est à mon sens pas très satisfaisant, je crois que l'influence indirecte du GRIP s'y ressent néanmoins. (Compte tenu des rumeurs préoccupantes qui ont émané du Ministère cet été sur la dite réforme du Lycée, je crois qu'il serait bon que le GRIP s'y penche de manière urgente ...)*

#### **Contacts avec l'inspection.**

Des courriers d'information sur les activités du GRIP et le réseau SLECC ont été envoyés dans toutes les Académies où des instituteurs étaient intéressés par notre démarche. Ces courriers ont eu des conséquences très variées, dans certains cas un retour très positif, dans d'autres l'accès aux écoles nous a été formellement interdit.

Nous avons rencontré l'inspecteur d'Académie adjoint de l'Académie de Seine-et-Marne au sujet de Cannes-Écluse.

Des rencontres avec des inspecteurs de circonscription ont également eu lieu : Cannes-Écluse, Auxerre, Gien. À noter l'attitude positive de l'IEN de Montluçon qui a conseillé à un collègue de s'adresser à nous.

Il est très difficile de dégager une ligne de conduite générale de tous ces rapports avec l'inspection, il faut nous adapter à chaque situation et nous ne pouvons que recommander aux collègues de nous informer le mieux possible sur la situation locale et d'éviter des prises de positions publiques intempestives.

#### **Contacts avec les syndicats.**

Participation de Michel Delord et Pascal Dupré au congrès du SNALC à Toulouse ; de Michel Delord à celui de la CSEN à Nice ; de Jean-Pierre Demailly et Pascal Dupré à l'écriture d'un article pour la revue de la CSEN « Temps Futurs ».

Contacts avec le SNE pour Isabelle Thibaut à Marcq-en-Baroeul et FO.

#### **Participation à des réunions destinées aux parents d'élèves.**

Cas 1 : À Roncq, une réunion a été proposée sur le thème de la liaison en la grande section maternelle et le CP.

Cas 2 : À Orléans, une réunion a été organisée par des parents d'élèves de l'enseignement privé catholique sous contrat pour la présentation de SLECC.

Cas 3 : À Durdat-Larequille, l'information aux parents sur SLECC préparait le conseil d'école.

Cas 4 : À Poilly/Tholon, présentation de SLECC au conseil d'école.

Cas 5 : À Cannes-Écluse, une réunion a eu lieu pour préparer les parents d'élèves à la rentrée de septembre avec 3 classes SLECC dans l'école.

Nous avons été sollicités pour intervenir à Paris, mais le retard concernant les décharges de service ne nous a pas permis d'intervenir, notre soutien à la collègue s'est limité à l'envoi de documents

Il est important de noter que dans les cas 1 et 2, les parents et les instituteurs SLECC comptaient sur la présence d'enseignants non-SLECC pour étendre le mouvement. Ceux-ci ont massivement décliné l'invitation. Par contre dans les cas 2 et 3, les collègues non-SLECC se sont déplacés (par obligation - 2, ou par volonté délibérée de perturber la réunion -3) et se sont opposés très fermement au projet malgré le (ou à cause du ?) soutien affiché des parents. Dans le dernier cas, seule une collègue, également mère d'élève, était présente, elle a manifesté ses réserves, mais la discussion a permis de dissiper des malentendus. Il est donc peu productif d'inviter à une même réunion collègues non-SLECC et parents d'élèves et quand on ne peut faire autrement, il faut s'attendre à déclencher une hostilité importante. Inversement, les discussions avec des collègues non-SLECC sans la présence des parents n'aboutissent au pire qu'à un désintérêt poli.

Le site SLECC.fr a reçu des demandes de parents, qui se renseignaient sur la localisation de classes déclarées SLECC.

#### **Contacts avec les instituteurs.**

Les journées de Roncq et la création du site SLECC ont permis d'entrer en contact avec une bonne cinquantaine d'enseignants sur toute l'année. Un questionnaire a été proposé à ceux qui dépassaient le stade de la simple curiosité pour mieux cerner les besoins de chacun.

En premier viennent les demandes de consultation de documents pédagogiques et parfois les propositions de participation à leur réalisation. Ces enseignants ont été inscrits sur les listes disciplinaires ou sur GS/CP (environ 70). Certains ont également demandé l'accès au forum privé.

Suivent souvent des interrogations sur le fonctionnement du GRIP et du réseau SLECC. Les échanges par Internet et le renvoi aux textes du GRIP mis en ligne s'avèrent peu efficaces. Une rencontre directe est nécessaire, même si elle ne permet pas toujours de dissiper tous les malentendus. Les instituteurs manifestent deux désirs légitimes, mais qui peuvent parfois s'avérer contradictoires : celui de la liberté pédagogique, de l'autonomie, et celui de la protection vis-à-vis de l'inspection. Il est donc nécessaire d'établir des points de repère bien précis entre ces deux domaines.

La demande de conseils sur les manuels est importante. Des listes par niveau ont été établies, mais le travail n'est pas terminé, il reste aussi à déterminer comment permettre l'accès à ces livres (bibliothèque du GRIP ?). Un important travail de numérisation a été et est mené par Vincent Hars.

Arrivent ensuite les demandes d'aide à la rédaction de projet d'école ou d'avenant au projet d'école en vue d'une déclaration SLECC. Puis en phase finale, la présentation aux parents et le soutien dans les démarches administratives.

Pour les enseignants engagés dans l'expérimentation se pose aussi le problème de l'évaluation.

Sur le plan local, les IA ont la responsabilité d'évaluer l'expérimentation. Ils confient souvent cette tâche à l'inspecteur de circonscription, mais l'évaluation peut aussi être confiée à une mission pour l'innovation pédagogique dépendant du rectorat. Quoi qu'il en soit il faut au minimum se soumettre aux évaluations nationales et prévoir un contrôle des connaissances que le GRIP doit coordonner sur le plan national. Cette année la mise en place d'un bilan commun a fonctionné pour les CP et les CE1, mais celui-ci ne peut avoir de sens que s'il est précédé d'un bilan initial réalisé à la rentrée de septembre. Catherine Bonnet et Muriel Strupiechonski l'ont mis en place pour le CP, Patrick Poudevigne a fait une proposition pour le CM.

#### **Bilan des différents moyens de communication.**

- Les journées d'étude : les journées de Roncq ont été un succès, mais ces manifestations demandent un gros investissement local et posent un problème stratégique : faut-il continuer d'ouvrir à tout public sur des thèmes très larges ou privilégier des réunions plus ciblées ?
- Les stages : le travail accompli sur la grammaire a été fructueux, il demande à être prolongé en amont et en aval par des discussions sur les listes disciplinaires. Est-il possible de l'étendre à d'autres thèmes : programmes de maternelle, géographie, histoire, leçons de choses ?...
- Les visites des coordonnateurs SLECC. C'est incontestablement une pratique à développer et cela doit constituer une part importante de l'activité des déchargés.

Des visites dans les classes (limitées par l'autorisation des IEN) ont pu avoir lieu cette année avec des objectifs différents selon les lieux : confirmer aux collègues qui le souhaitent si leur pratique de classe entraine ou non dans le cadre de l'expérimentation SLECC, donner des exemples de leçon (division au CP), mieux prendre en compte les difficultés ou les facilités rencontrées dans les classes sur des points bien particuliers des programmes de GRIP .

Des visites en dehors du temps scolaire dans les écoles ont permis :

- d'apporter des renseignements sur le GRIP et sur SLECC, le plus souvent de manière informelle et conviviale, à un collègue intéressé ou à l'ensemble des enseignants de l'école ;
- de réaliser de petites conférences pédagogiques improvisées ou préparées.
- de recueillir des renseignements sur les différentes pratiques de classe, les manuels et les documents de travail utilisés, voire conçus par les collègues (méthodes de lecture, livrets de grammaire).

Des visites en dehors du cadre scolaire ont atteint les mêmes objectifs avec une convivialité encore plus grande.

- Les contacts internet :

Les listes disciplinaires ne fonctionnent que si elles sont animées par une ou deux personnes, elles demandent du temps, de la disponibilité et de la vigilance pour éviter le « parasitage » (la liste Grip-inform devrait désormais permettre d'éviter cet écueil). Sur quelque 70 inscrits, une dizaine interviennent régulièrement et efficacement, mais on ne peut présumer de l'intérêt ou du désintérêt des autres.

La liste GRIP-Prog.

Le forum privé a prouvé son utilité (scans de manuels) mais nécessite une longue et difficile restructuration.

Le forum public n'a pas encore pris sa vitesse de croisière, mais semble convenir dans sa structure.

Le site du GRIP nécessite un remodelage complet, mais nous n'avons pas actuellement le temps de résoudre ce problème.

Les autres sites, blogs, listes ou forums qui ne dépendent pas du GRIP (Lire écrire, Bonnet d'âne, EDP ...) devraient être régulièrement suivis pour que le GRIP puisse y défendre et préciser ses positions, mais les priorités ne sont pas toujours faciles à définir.

Les échanges privés, téléphone, courriels sont également nombreux, efficaces mais dévoreurs de temps.

Déclarations SLECC :

Effectives : 12

Maternelle-CP : 6 ; CE : 2 ; CM : 4.

En cours : 5

Maternelle-CP : 4 ; CE : 1

Envisageables : 27

Maternelle-CP : 8 ; CE : 7 ; CM : 10 ; autres : 2

Contacts sans intentions de déclaration pour l'instant : 29

Maternelle-CP : 11 ; CE : 8 ; CM : 8 ; autres : 2

Les principales causes des réticences des instituteurs en ce qui concerne la déclaration SLECC sont l'isolement et la crainte de l'incompréhension, voire de l'hostilité des collègues, le niveau trop faible de la classe, la lourdeur administrative qui peut exister localement.

Certains par ailleurs se sont inquiétés de la dégradation du climat au sein du GRIP et ont été ébranlés par les discussions qui ont « débordé » sur les listes disciplinaires.

Il nous appartient donc de répondre à ces réticences dans la mesure de nos moyens.

B. Remarques de Michel Delord, vice-président

Plusieurs remarques.

1- Comme ce que fait un membre du GRIP ( et notamment de SLECC ) a des répercussions sur tous les autres membres du GRIP, il faut absolument

a- que le GRIP ait une vision centralisée de la situation,

b- que l'on ne prenne pas - sur des sujets importants - de décisions locales sans en discuter *d'abord* avec le GRIP et en particulier avec l'organisme du GRIP qui est chargé de gérer ce secteur d'activité.

Je voudrais parler de ce point de vue de la question des évaluations nationales. Il est clairement établi dans le contrat avec la DGESCO que nous devons faire passer dans les classes SLECC les évaluations nationales ; décider unilatéralement de ne pas les faire passer à ses élèves risque de mettre le GRIP, responsable de l'expérimentation SLECC, ainsi que le maître lui-même qui prend cette décision et les autres membres de SLECC, dans une situation délicate. Si ce point de l'accord avec la DGESCO mérite d'être revu, il faut en discuter au sein du GRIP avant de prendre une position externe opposée à celle négociée par le GRIP comme Françoise Candelier l'a fait ...

*Michel Delord est interrompu par le président de séance qui lui dit qu'il n'a pas à aborder des cas personnels. Michel Delord répond que s'il ne peut traiter de cas personnels comme exemples des thèses qu'il avance, on pourra lui rétorquer à juste titre que ses thèses n'ont aucun fondement. Puis il reprend.*

2- Sur les contacts avec la presse, j'insiste sur le fait que si nous voulons nous faire entendre dans ce

milieu, il faut compter sur plusieurs années de discussions suivies avec certains journalistes en ne visant pas à un moment donné à des résultats immédiats. Nos positions finissent par être entendues et parfois comprises, même si elles ne sont pas partagées, mais seulement au bout de quelques années. Les contacts ponctuels avec un journaliste sont loin d'être aussi intéressants.

3- De même, le travail sur les listes de discussions de professeurs ou d'instituteurs est un travail à long terme, comme le montre ce que font Véronique Marchais sur Prof.fr, Catherine Bonnet-Huby sur Edp, Muriel Strupiechonsky sur listecol.fr, et Rudolf Bkouche sur les listes de math collège et lycée.

4- À propos des déclarations SLECC : au moment des demandes de déclarations, il faudra désormais faire face à un nouvel argument présenté comme motif de refus et dont le prototype nous a été opposé dès le dernier trimestre 2007 : puisque les programmes 2008 vont dans votre sens et sont presque identiques aux vôtres, vous n'avez pas besoin de vous déclarer SLECC pour enseigner selon votre programme et vos méthodes. Il faut donc, au lieu de montrer les convergences entre les programmes du GRIP et les programmes 2008, montrer leurs différences.

Pascal rajoute que des inspecteurs auront, et ont déjà eu deux moyens d'exiger le suivi des programmes 2008 et de neutraliser l'expérimentation SLECC :

a)-Vous n'avez pas besoin d'être déclarés SLECC, puisque les programmes 2008 sont les mêmes que ceux que vous proposez.

b)-J'autorise votre déclaration SLECC à condition que vous suiviez quand même les programmes 2008.

5- Information sur la situation internationale : la nouveauté aux États-Unis est que le panel fédéral d'experts tend à suggérer des programmes nationaux. Nous avons des contacts dans ce panel fédéral et dans les commissions de plusieurs états (Massachusetts, Californie ...). Avec les informations que nous avons pu avoir provenant d'autres pays, je pense que la prochaine phase de développement qualitatif du GRIP pourrait être que, l'an prochain, on tente le passage de la phase actuelle -contacts internationaux- à la réalisation des débuts d'un véritable GRIP international.

6- Au sujet des contacts avec le ministère : Les contacts sont plus difficiles qu'avec l'ancien cabinet dans lequel je connaissais beaucoup plus personnellement certains membres. Mais ils sont corrects comme le montre le fait que la subvention 2008 a été renouvelée ainsi que les deux décharges.

Je reviens sur les retombées de ce que fait un enseignant SLECC localement sur tous les autres enseignants SLECC : les inspecteurs se téléphonent. Quand on a une tactique à un endroit, il ne faut pas qu'elle puisse être gênante ailleurs.

### C. Débat

Vincent Hars demande s'il est arrivé que des enseignants SLECC rencontrent des problèmes particuliers.

Pascal rappelle le cas de Cannes-Écluse : Muriel, Patrick et Géraldine ont eu des difficultés pour que leur inscription soit acceptée. Ils ont rencontré, pour leur déclaration, l'hostilité de la directrice, de l'inspectrice de circonscription et de l'inspecteur d'Académie. Mais ils n'ont pas eu d'ennuis particuliers depuis leur inscription dans le réseau. Pour l'instant, pas de problèmes particuliers rencontrés par les collègues qui sont inscrits dans le réseau.



Gilbert Sibieude demande d'où vient l'argument selon lequel les programmes SLECC seraient équivalents aux programmes 2008 ?

Michel Delord répond que la difficulté vient de ce que le mouvement « anti-pédagogue » a globalement approuvé ces programmes et que nous n'avons pas réussi à suffisamment nous démarquer.

Gilbert Sibieude demande pourquoi le colloque de février 2007 organisé par Lire Écrire, dans lequel se trouvait une majorité d'intervenants du GRIP et pendant lequel J.-P. Demailly a présenté l'expérimentation SLECC n'est pas mentionné dans le rapport d'activité de 2007.

Michel Delord et Pascal Dupré répondent qu'il s'agit du bilan de l'année scolaire 2007-2008 et que ce colloque aurait dû être mentionné dans le bilan de l'année précédente.

Gilbert Sibieude constate qu'il ne l'a pas été.

Ce à quoi Michel Delord répond qu'il fallait le demander lors de l'AG de l'an passé.

Françoise Candelier veut « remettre les pendules à l'heure à propos des évaluations nationales. » Elle ne les a pas fait passer en septembre 2007 parce que ce sont de mauvaises évaluations -c'était d'anciennes évaluations CE2- et que le BO d'alors mentionnait explicitement qu'il n'était pas obligatoire de les faire passer. Selon elle, tout instituteur SLECC aurait dû, au regard de leur mauvaise qualité, refuser de les faire passer. « Philippe Carbonnel ( SNE)qui m'a soutenue dans mon refus de faire passer les évaluations nationales, m'a certifié qu'aucun instituteur ayant participé à ce mouvement n'avait été ennuyé par son inspecteur mais qu'au contraire certains avaient été félicités par leur inspecteur. Si pour être SLECC il faut être plus soumis qu'un instituteur non SLECC, il vaut mieux ne pas se déclarer SLECC. Avez-vous peur des réactions du ministère ? ».

Michel Delord répond que ces évaluations, dont tout le monde s'accorde à dire qu'elles sont mauvaises, devaient, selon le contrat avec la DGESCO, être faites par les membres du réseau SLECC.

Muriel Strupiechonski précise que dans le cas de Patrick Poudevigne, l'inspection avait exprimé le regret qu'il ait fallu « convaincre » Patrick de faire passer les évaluations.

Pascal Dupré rappelle que lors des réunions que lui-même, Jean-Pierre Demailly et Michel Delord ont eues aussi bien avec le cabinet du ministre qu'avec celui du Premier ministre, il leur a été dit avec insistance – et c'était juste après la sortie de la vidéo – que ce point (faire passer les évaluations nationales) était un point non négociable, dans le cadre du contrat GRIP/DGESCO.

Isabelle Thibault : « Je ne comprends pas pourquoi mon nom est cité dans le bilan d'activité concernant le rapport avec les syndicats car je n'ai pas été soutenue par le GRIP au moment de mon inspection. »

Michel Delord : « J'ai eu plusieurs échanges téléphoniques avec toi et avec la responsable du SNE au sujet de cette affaire. »

Isabelle Thibaut conteste : « Je n'ai pas le souvenir d'avoir été soutenue au moment de mon inspection par le GRIP. »

Michel Delord : « Je viens de répondre. <sup>5</sup> »

Françoise Candelier : « Ma déléguée syndicale m'a certifié n'avoir jamais été contactée par Michel Delord pour l'affaire d'Isabelle »

Véronique Marchais : « Au sujet des rapports avec l'inspection. J'ai l'impression que le cadre SLECC, sans garantir une tranquillité totale, me donne tout de même un cadre juridique propice à me protéger un peu des ennuis qui pourraient venir de l'inspection.

---

<sup>5</sup> Vérification faite, Michel et Pascal ont bien soutenu Isabelle mais Michel n'a pas pris contact à ce moment-là avec le SNE.

Rudolf Bkouche : « Nous sommes une association ambiguë. Elle doit l'être. On s'est retrouvé coincés. Il faudra que nous discutons de l'évaluation. Il faut savoir être opportuniste s'il le faut. Le GRIP a été incapable de penser ses rapports avec le ministère. Il fallait que nous dénoncions la façon dont se sont passées les inspections. Il fallait répondre à Frackowiak en tant que GRIP sur ses propos sur SLECC au moment de Maubeuge. »

Sylvie Delord : « Nous sommes tous d'accord sur l'évaluation. Mais nous avons sur ce point un accord avec la DGESCO. Alors dans ces conditions, il n'est pas malin de prendre une initiative qui va contre cet accord. »

Isabelle Voltaire : « Nous ne nous faisons aucune illusion sur les évaluations. Il faut les utiliser en les maîtrisant. »

Michel Delord : « Il est intéressant de savoir aussi pourquoi elles ont été faites. Elles ont été faites pour déposséder le maître de son pouvoir de faire passer ou non un élève dans la classe supérieure (en liaison avec « l'interdiction » du redoublement). Il serait utile, même si nous n'avions pas d'accord avec la DGESCO, de les faire passer en faisant simultanément passer nos compositions. C'est en faisant passer les deux aux mêmes élèves que l'on peut démontrer pratiquement la nature négative des évaluations nationales.

Fabienne Messire : « Combien de classes de Grande Section sont dans le réseau SLECC. ? »

Pascal Dupré répond qu'il n'y en a qu'une.

« Dans ce cas, remarque Fabienne Messire, il est étrange de faire des évaluations SLECC pour l'entrée au CP, puisque logiquement, à part une classe du réseau, aucune classe n'a d'élèves ayant suivi un enseignement SLECC en Grande Section, donc d'élèves capables de les passer avec succès. Elles étaient absolument irréalisables pour des élèves de CP, à Roncq. »

Muriel Strupiechonski qui les a fait passer à Cannes-Écluse, n'a pas cette impression.

Pascal Dupré explique qu'il s'agit simplement de montrer l'écart entre le niveau des élèves en début d'année et en cours puis en fin d'année et que ce raisonnement s'applique à tous les niveaux et pas seulement au CP : ce n'est pas parce que les élèves n'ont pas eu d'enseignement SLECC précédant le niveau donné qu'il ne faut pas faire passer l'évaluation SLECC. Une référence commune est indispensable.

#### IV. RAPPORT FINANCIER. Gilbert Castellanet.

##### **Période du 1.1 au 31.12.07**

Le bilan et le compte de résultat ci-joints (Voir Pièce jointe) font apparaître des charges relativement faibles par rapport au produit, et un résultat comptable de 40.281,50 €

De ce fait, au 31.12.07, les réserves comptables s'élèvent à 51.348,73 € et le disponible en banque à 51.217,12 €

Les évaluations des contributions en nature sont incluses dans le compte de résultat conformément au plan comptable des associations.

##### **Informations sur l'exercice 2008**

Au 31.8.08, le disponible en banque s'élevait à 32.139,90 €

## GRIP- Éditions – Situation au 15.9.08

Ouvrage Compter et calculer au CP :

- Frais de production 12.767,09 € (pour 2500 ex soit 5,11 par ex)
- Frais d'emballage et d'expédition 982,70 €
- Chiffre d'affaires (commandes) 5.517 € pour 528 exemplaires

### V. VOTE SUR CES DEUX RAPPORTS.

Rapport d'activité.

Pour : 33 ;

Contre : 14 ;

Abstentions : 7.

Rapport Financier.

Pour : 53 ;

Contre : 0 ;

Abstentions : 0

*NB : on constate qu'une erreur d'une voix s'est glissée dans le décompte des bulletins du premier vote, le total des suffrages exprimés étant de 54 alors qu'il y avait 53 votants.*

### VI. RAPPORT sur GRIP-Éditions. Guy Morel

Devant les refus répétés d'éditeurs scolaires étroitement tributaires des programmes officiels, le GRIP n'avait pas d'autre solution que la fondation de ses propres éditions.

Celles-ci ont pris cette année un bon départ avec la diffusion de 540 exemplaires de Compter-Calculer au CP et cela malgré la faiblesse de nos moyens de lancement.

Le CA a donné son accord pour l'impression dans cette année scolaire du *Choix de textes de Ferdinand Buisson* présenté par Michel Delord et moi-même (le texte part à l'imprimerie ce mois-ci) ; suivra le livre de Thierry Venot, *De l'écoute des sons à la lecture*, que de nombreuses maîtresses et maîtres de maternelle nous demandent. Au programme éditorial encore, des fiches de calcul de CE1 élaborées au départ par Catherine Bonnet-Huby et perfectionnées en collaboration avec plusieurs d'entre nous, enfin un livre de lecture pour le CP qui devrait être achevé pour l'été prochain.

L'importance des coûts de distribution, que nous avons sous-estimés, nous impose de revenir sur la gratuité des envois. À l'avenir, ceux-ci seront facturés avec les frais de port en sus.

Bien entendu, nous continuons à chercher des solutions de co-édition qui permettraient la mise en place de nos ouvrages dans les librairies, et soulageraient Isabelle Voltaire – que je remercie très chaleureusement au passage – de la charge de l'entreposage et de la tâche ingrate des expéditions. »

*Interpellé par Françoise Candelier sur un refus de publier les fiches de calcul de Marc Le Bris, Guy Morel dément catégoriquement et précise que ces fiches ne lui ont jamais été transmises.*

### VII. PRÉSENTATION, DÉBAT ET VOTE SUR LES MOTIONS

#### A. PRÉSENTATION DES MOTIONS

### 1. Michel Delord

« On peut présenter la motion que je défends sous deux angles différents et complémentaires, l'angle des contenus et l'angle historique, ce qui la différencie des motions concurrentes.

#### a) Sous l'angle des contenus

***Cette motion donne des réponses précises à des questions qui se sont effectivement posées à l'intérieur du GRIP et notamment sur les conditions d'adhésion au GRIP : il tranche et affirme l'existence de textes de référence, c'est-à-dire auxquels on se réfère pour traiter les questions qu'ils abordent, l'accord avec ces textes de référence étant une condition d'adhésion au GRIP.***

Parmi ces textes de référence, elle ré-affirme la place primordiale des textes portant sur les contenus d'enseignement et en particulier les programmes, notamment ceux qui sont déjà adoptés par le GRIP :

- i) les axes de programmes en calcul et en français pour le CP et le CM2 qui sont donnés dans le texte SLECC de 2004,
- ii) les programmes de maternelle
- iii) les programmes de mathématiques pour le primaire
- iv) la nomenclature grammaticale pour le primaire, programmes que tout membre du GRIP doit défendre.

Elle précise aussi les *Références théoriques et historiques du GRIP pour l'enseignement primaire*, « essentiellement fondées sur le noyau rationnel et transposable des thèses des créateurs de *l'instruction publique* » en précisant qu'« il ne s'agit pas de se limiter à cet héritage mais de le faire vivre en reprenant ses principes, c'est-à-dire mettre à jour la synthèse critique de la pensée pédagogique mondiale depuis le début du XXe siècle ». Ces références touchent principalement deux domaines :

- la conception de *l'Instruction publique* d'un point de vue social comme enseignement démocratique « lié à l'obligation scolaire, au caractère national des programmes et à la gratuité de l'enseignement », ce qui permet de distinguer *partisans de l'instruction* et *partisans de l'instruction publique* : « d'une part la défense de l'instruction publique et de la démocratisation de l'enseignement, et d'autre part la simple défense de l'instruction sont des positions antagoniques et, au prétexte que le contenu enseigné *pourrait* en être le même, on ne peut présenter non plus *la défense de l'instruction publique* comme un simple supplément à *la défense de l'instruction*. » (Instruction publique et pédagogie de l'instruction publique <sup>6</sup>)

- la pédagogie : s'appuyant sur l'Arrêté du 27 juillet 1882 réglant l'organisation pédagogique et le plan d'études des écoles primaires publiques, il recommande « *La seule méthode qui convienne à l'enseignement [dans laquelle] le maître part toujours de ce que les enfants savent [...] les conduit [...] à découvrir les conséquences d'un principe, les applications d'une règle, ou inversement les principes et les règles qu'ils ont déjà inconsciemment appliquées.* » Recommandant l'enseignement des mécanismes et le recours à la mémoire, il s'oppose à un enseignement mécaniste des mécanismes<sup>7</sup>.

<sup>6</sup>Michel Delord, *Instruction publique et pédagogie de l'instruction publique*  
<http://michel.delord.free.fr/instr-pub.pdf>

<sup>7</sup>Cf. « Dans la période plus récente où cet enseignement est à nouveau reconnu comme nécessaire y compris - honteusement - par une partie de ceux qui le méprisaient auparavant, la connaissance par les élèves risque de ne pas en être assurée car on ne reconnaît plus la nécessité de les *savoir par cœur*, c'est-à-dire de les posséder sans avoir à les reconstruire à chaque utilisation. Le plus souvent, on assimile cette nécessité objective - *savoir par cœur* - d'une part à une contrainte morale et d'autre part à l'obligation, qui est bien une dérive mécaniste, de les *apprendre exclusivement par cœur*. » in Michel Delord *Quelques éléments historiques sur le danger récurrent de l'utilitarisme*, Paris, 7 février 2007.

## b) Sous l'angle historique

« La caractéristique principale du GRIP est, par ses textes fondateurs et depuis sa naissance, de considérer que la question des contenus à enseigner, et en particulier celle des programmes et progressions, est et sera au centre d'une refondation de l'école autant qu'elle a été au centre de la dégénérescence de cette même école. » (De la pédagogie)

Cette orientation distinguait le GRIP des autres courants de l'antipédagogisme qui mettaient tous plus ou moins au centre de leurs critiques la question des méthodes - essentiellement le constructivisme - et non la question des programmes et progressions. Elle l'a amené, seul, à tenter de faire évoluer le débat vers le terrain des programmes non seulement pour qu'ils ne mélangent pas l'imposition de méthodes et la définition des contenus mais *surtout* pour qu'ils défendent des programmes et progressions cohérents et de haut niveau.

L'année passée, « année des programmes » et en particulier des programmes du primaire, marque un véritable tournant qui a prolongé au sein du mouvement antipédagogue les clivages décrits précédemment, ceux qui centraient leurs critiques sur les méthodes tendant à s'aligner sur la défense des programmes 2008.

Pour décrire des positions extrêmes et non conciliables<sup>8</sup> :

- la 3<sup>e</sup> voie approuve les programmes de 2008<sup>9</sup> ;
- le GRIP s'y oppose notamment pour un désaccord de contenu sur les points programmatiques i) ii) iii) évoqués plus haut mais aussi pour le faux rapport qu'ils introduisent entre la linguistique et la grammaire « classique » qui n'est pas indépendant du point iv).

L'existence de ce tournant doit faciliter la prise de conscience de la nécessité d'un bilan des orientations du mouvement antipédagogue montrant notamment qu'il a commis un certain nombre de fautes théoriques et tactiques qui ont favorisé le *pédagogisme*. Je n'en citerai qu'une facile à expliquer de manière brève. Le mouvement antipédagogue a simultanément avancé deux positions contradictoires : il s'opposait à l'imposition de *méthodes* et il souhaitait imposer les *méthodes* de lecture « syllabiques ». Cela a suffi pour que Xavier Darcos, qui ne voulait pas s'engager dans le guépier des méthodes lecture et des programmes de maternelles, s'engouffre dans la brèche, explique « *Je ne suis pas le ministre des méthodes* » ( *Le Monde* du 24 octobre 2007) et ne prenne pas de décision de défense des méthodes alphabétiques.

Cet exemple de fautes théoriques et tactiques n'est pas isolé<sup>10</sup> et demande la réalisation d'un bilan du mouvement antipédagogue et du GRIP, bilan que je demande depuis un certain temps et que j'avais demandé en particulier lors de la réunion à l'Institut en février 2007, mon exposé commençant ce jour-là par :

<http://michel.delord.free.fr/institut-02022007.pdf>

<sup>8</sup>On peut également noter le refus de *Léo et Léa* de l'enseignement de l'écriture-lecture en maternelle ou la position peu claire de SLL sur l'enseignement de la grammaire et sur les positions de Bentolila

<sup>9</sup><http://3e.voie.free.fr/ministere.htm> et en particulier [http://3e.voie.free.fr/ministere/commprog\\_2008.pdf](http://3e.voie.free.fr/ministere/commprog_2008.pdf)

<sup>10</sup>Pour d'autres exemples d'erreurs du mouvement antipédagogue montrant la nécessité d'un bilan : <http://michel.delord.free.fr/bilan-mvt-antipedago.pdf>

*Les partisans de l'instruction se retrouvent face à une conjoncture historique partiellement nouvelle. Ils sont donc confrontés aussi bien au bilan que tout courant doit faire de son activité qu'à une exigence de mise à jour et de mise au jour de leurs analyses de la situation et des tactiques qui en découlent.*

\*  
\*                      \*

Je n'ai pas eu le temps d'écrire avant l'AG le texte que j'avais annoncé au CA, texte qui devait expliciter le lien qui existe entre le caractère démocratique, c'est-à-dire non élitiste, de l'instruction publique et les méthodes pédagogiques recommandées dans l'Arrêté du 27 juillet 1882 réglant l'organisation pédagogique et le plan d'études des écoles primaires publiques méthodes pédagogiques, qui recommandent la participation active de l'élève. Je n'ai eu que le temps de publier la première partie de ce texte<sup>11</sup> qui explicite essentiellement ce que j'entends par «le caractère démocratique de [l'instruction publique] lié à l'obligation scolaire, au caractère national des programmes et à la gratuité de l'enseignement : un enseignement de haut niveau pour tous » (Texte Adhésion au GRIP).

Très brièvement, alors que ce sujet demanderait de longues explications pour ne pas entraîner de fausses interprétations : un système qui vise essentiellement à recruter une élite notamment sociale a tendance à pratiquer un enseignement - et le plus souvent une éducation - dogmatique et à imposer un type de conditionnement visant à rendre les élèves conformes aux exigences de cette élite. Au contraire un enseignement démocratique non élitiste au sens défini dans le texte cité supra peut tout à fait pratiquer un enseignement non dogmatique qui s'appuie sur « la participation active de l'élève ». »

## 2. Jean- Louis Thévenet

« Chers amis du Grip,

Le texte que je sou mets à votre vote en cette assemblée générale du 4 octobre 2008 porte sur le fonctionnement de notre association et la liberté d'opinion à l'intérieur de celle-ci.

Ce qui nous réunit ce sont des PROGRAMMES d'enseignement précis, explicites, progressifs et la REFLEXION sur ces programmes. Indépendamment de nos opinions respectives.

Le texte que je sou mets au vote de l'Assemblée comporte en annexe une prise de position intitulée : « SUR LA QUESTION PARTICULIÈRE DU PLURALISME SCOLAIRE: CONTRE LA MARCHANDISATION ET LA BUREAUCRATISATION. »

La liberté d'opinion est entière au GRIP. Mais, notre association DOIT prendre position CONTRE l'anéantissement des programmes d'enseignement qui sont sa raison d'exister.

Comme le ferait une association de cyclistes contre la suppression du vélo.

Elle doit donc combattre sur deux fronts :

1° Les marchands qui veulent s'emparer du « fromage » grâce à une privatisation de l'Éducation Nationale.

2° Les bureaucrates et idéologues qui profitent des structures actuelles pour prospérer sur les décombres de l'enseignement.

Plusieurs remarques :

1) Toute la difficulté est de préserver un équilibre entre un enseignement d'Etat - à restaurer - et un

---

<sup>11</sup>cf. op. cit. Michel Delord, *Instruction publique et pédagogie de l'instruction publique*

I) Remarques sur le caractère démocratique de l'instruction publique

enseignement indépendant - à encourager et encadrer.

2) L'instruction publique que nous défendons n'est pas nécessairement l'Instruction Publique avec des majuscules indiquant que ce sont les formes qu'elle a prises entre 1882 et 1928 dont nous voulons nous inspirer exclusivement. Et qu'il faudrait remettre en vigueur par la même occasion la philosophie politique et pédagogique de ces années-là.

Il ne faut pas s'enfermer dans cette définition restrictive, historiquement et politiquement, de « l'instruction » « publique ».

3) Pour autant ce n'est pas l'instruction individuelle que nous défendons (un Montaigne y suffirait) mais l'instruction en général et pour tous (sans quoi nous ne serions pas réunis ici pour la définir).

4) L'instruction commune, c'est-à-dire partagée par tous, peut englober et un enseignement d'État (public en ce sens), et un enseignement indépendant, avec des contenus eux aussi plus ou moins communs à tous.

5) La cohérence des programmes d'enseignement ne suffit pas. Il faut pour les rendre opérationnels la cohésion des adultes qui entourent l'enfant. Cohérence et cohésion sont indissociables. Comme sont indissociables la définition des programmes et leur mise en oeuvre par des gens responsables, qui ne se contentent pas d'appliquer, d'utiliser, d'exécuter, mais ont fait leur affaire personnelle et collective de cet enseignement. Si l'on doit parler d'éducation, solidaire de l'instruction (à mes yeux), c'est en ce sens. Et celle que dispense ACTUELLEMENT l'institution dite « Éducation Nationale » est mauvaise non seulement par son absence de contenus et par l'idéologie citoyenne qui les remplace, mais par son impuissance organisationnelle, structurelle, aggravée par la massification des années quatre-vingt-dix. »

## B. DEUX INTERVENTIONS

*Les deux interventions qui suivent n'ont pas été inscrites à l'ordre du jour ni avant le début de l'AG ni à l'ouverture de l'AG. Elles ne sont pas non plus de l'ordre du débat puisqu'elles se présentent sous la forme de longues déclarations excédant même la durée prévue pour l'exposé des motions, ce qui empêchait, faute de temps, de pouvoir répondre à ces interventions imprévues. Le secrétariat prend donc la responsabilité de les rapporter sous une tête de chapitre qui souligne leur caractère d'exception.*

### **1. Intervention de Marc Le Bris**

*Lors de l'AG, Marc Le Bris avait commencé son propos par ces mots :*

« Chers camarades.

Les propos que je vais tenir ont été écrits pour être diffusés sur les listes. Je suis venu pour trancher dans le vif - je ne vais pas faire dans la dentelle, et justifier mon silence assez ferme depuis deux ans. Je vais dire des choses désagréables. »

*Il a fait parvenir au CA le 13 octobre, le texte reproduit ci-après avec la précision suivante :*

« En PJ mon intervention à l'AG, telle qu'elle était projetée. Tout n'a pas été exactement prononcé, par détachement oral du texte écrit, en particulier les remarques concernant la note sur Milner, retenues par manque de temps. »

*Voici le texte envoyé au CA avec en plus deux courts échanges qui ont eu lieu pendant l'intervention de Marc.*

### **« Historique**

Le GRIP a été créé par trois personnes, Michel Delord, Jean-Pierre Demailly et moi. Il a été conçu et imaginé par Michel Delord. Je crois qu'au départ, je n'en étais pas vraiment membre, mais j'ai quand même pris la parole à la conférence fondatrice. C'est d'ailleurs ma description du système pédagogique qui nous a valu le très bon contact que nous avons eu avec l'Élysée.

Le GRIP était composé au départ uniquement d'universitaires issus du carnet de numéros de téléphone de Michel, principalement des matheux et des scientifiques, pas seulement français, quelquefois de renommée internationale.

La masse des enseignants qui a servi de réservoir de base au projet SLECC a été extraite par Michel de la liste des participants de l'université d'été de Sauver Les Lettres, à Médréac, en Août 2004. SLL a d'ailleurs trouvé saumâtre, que ses militants instits soient ainsi récupérés par une autre association qui s'est formée alors. Je n'avais pas vu le mal, puisque nous devions travailler dans la même direction.

SLL, à ce moment là, a expliqué à tous, et en particulier à deux de ses membres, que leur association était de gauche, et que par conséquent, ils ne voulaient pas collaborer avec ... suivaient quelques noms, une association, et quelques propos qui dépassent la raison.

Le GRIP, à ce moment là, s'est affiché comme extrêmement laïque, a accepté en son sein toutes les opinions politiques ou religieuses, les membres de tous les systèmes d'enseignement (public, privé confessionnel sous contrat, et privé hors contrat) sans distinction, et les associations de tout bord politique.

C'est donc sur cette base-là que je suis entré au GRIP, à la demande de je ne sais plus qui ... J'étais le premier instituteur membre du GRIP. Et le GRIP était fondé comme l'association qui rassemble toutes bonnes volontés en défense de l'instruction, envisagée à partir de la question des programmes. Sauf les associations xénophobes, périphrase habituelle pour nommer le Front National. Le GRIP n'est donc ni de droite ni de gauche, il écrit des nouveaux programmes. A sa fondation, aucune question politique ou de religion n'était posée à qui que ce soit. Ce qui le caractérisait par rapport aux autres associations et qui me semble fondamental.

Pour mes vieux camarades de premier rang des manifs passées, je peux caractériser plus politiquement la structure d'une telle association (en utilisant le vocabulaire de ma tradition politique). C'est une association de type 'centriste', non pas centriste comme François Bayrou, mais 'centriste' parce que centrée sur une seule question, qui rassemble tous ses membres. Ici, l'écriture de programmes. Une association 'centriste', contrairement à une association « de front unique » n'est pas une association interne à une classe sociale, avec un corpus commun minimum mais une association plus large, qui rassemble des membres de courants divers. Par exemple, l'UMP est une association de front unique, le parti communiste est une association de front unique. Le cartel des partis anti-Européens (les nonistes) est une association 'centriste' rassemblant citoyens et associations sur une question « voter non au référendum ».

Pour couper en deux une association 'centriste', il suffit d'aborder une fois un hors-sujet. Si une question politique ou religieuse est abordée au sein de « la pédale Médréacienne », elle scissionne dans la semaine qui suit, pour donner deux « pédales Médréaciennes », la rouge, et la bleue. Mais aucune des deux n'est plus capable d'organiser la course cycliste de la fête municipale. Et il n'y a plus de fête municipale. Rien de plus facile à couper en deux qu'une association 'centriste'.

### ***Structure***

La question de la structure réelle du GRIP s'est posée lorsque Françoise Candelier a demandé son adhésion au GRIP. Elle aurait été, je crois, la deuxième institutrice membre du GRIP. Ce n'est pas beaucoup. Mais son adhésion a été presque refusée, à l'initiative de Michel Delord. MC Bellosta, qui venait d'arriver depuis trois jours, et qui avait juste re-rédigé ma proposition de contrat GRIPDESCO pour l'installation de classes SLECC, a très mal perçu ces tergiversations, et a démissionné dans l'heure. Mes souvenirs sont assez vagues, mais je crois que JP Demailly a inscrit Françoise au GRIP de son propre chef. Le GRIP n'était donc pas pensé comme une association d'instituteurs, mais une association de cadres théoriques. Elle n'était pas non plus une



association de masse, mais une association à cooptation, et les questions de statuts, de présidence, de secrétariat y ont pris une importance bureaucratique que je n'imaginai pas, et que je n'ai absolument pas contrôlée d'ailleurs. Comment survit une association quand ce n'est pas sur le montant de ses nombreuses cotisations ? Elle devient une association gouvernementale, ou sponsorisée. Le GRIP a demandé une subvention à l'Éducation Nationale et des postes de travail à plein temps. (La demande initiale en demandait quatre ou cinq, nous étions seulement 15 ou 20 membres au début ... j'en ai eu honte, d'aller demander ça ...). Puis, grâce au soutien de quelques membres de droite et d'amis mathématiciens et catholiques, le GRIP a obtenu une subvention issue, si j'ai bien compris, d'un laboratoire patronal de droite et catholique.

A ce moment là, le GRIP était bien une association 'centriste', puisqu'il se nourrissait sans honte à tous les râteliers.

Quelles sont les associations gouvernementales, à faible effectif coopté de cadres, financées par le ministère de l'Éducation Nationale pour promouvoir une certaine pédagogie, les plus connues de ce dernier demi-siècle ? Il y en a deux : l'Association Française pour la Lecture, de Jean Foucambert, destructrice de la lecture en France et le GRIP. La structure du GRIP s'avère être très proche de celle de l'AFL des débuts.

### ***Fonctionnement***

#### **Les décharges de service**

Dans une association gouvernementale, la question des décharges de services, (ou des salariés dans une association sponsorisée) est une question clé. Si les décharges de service sont permanentes, l'association devient très souvent purement para-gouvernementale, comme actuellement certains syndicats européens, subventionnés par leurs états. Le GRIP qui a adopté une structure para-gouvernementale, n'a pas joué son rôle de soutien gouvernemental à la parution des derniers programmes. Il va donc disparaître. Je ne vous dicte pas ce qu'il fallait faire, qui est effectivement discutable, je vous dis seulement que deux et deux font quatre.

Mais je reviens aux décharges de service. Elles ne peuvent pas être permanentes. Il est du devoir de l'association de les faire tourner, par démocratie et pour former les jeunes. Mais il est surtout nécessaire de contrôler rigoureusement le travail qui a été fait. Le GRIP ne contrôle absolument pas le travail fait. A part quelques publications très difficiles à lire, et à mon avis, de peu d'intérêt, et quelques tardifs déplacements de recrutement pour SLECC en juin, ce travail des détachés ne m'apparaît ni conséquent ni efficace. Je demande à ce que le rapport de travail des détachés soit contrôlé et que les détachés changent régulièrement, par principe. J'ai le devoir d'exprimer à titre personnel, une défiance envers le travail de cette année des détachés, qualité, mais aussi quantité. Le mépris supposé d'une telle demande ne peut pas être invoqué. La dénonciation par cris indignés, et l'interdiction de contrôle par évocation du mépris ne sont pas de mise dans une association. Elles sont caractéristiques d'un fonctionnement de protection bureaucratique. Il faut contrôler le travail des détachés ; il faut donc qu'au moins un d'entre nous exprime une défiance à ce sujet.

#### **Les relations avec l'exécutif**

A propos de ce travail, et en fonction du type d'association que nous sommes, les relations avec le pouvoir exécutif -ministère ou présidence- sont de première importance. Je peux vous dire que le GRIP a éreinté tous ses interlocuteurs, à chaque fois qu'il en a eus. La conseillère du pouvoir qui nous soutenait suite à la conférence de fondation est partie en courant, pour accoucher de son deuxième enfant et pour fuir les centaines de pages de mails complexes, bardés de notes nombreuses qui renvoient à des citations qui renvoient elles-mêmes à d'autres notes que

tout le monde connaît bien ici, pour si souvent les voir passer et ne jamais les lire. Un autre conseiller de l'exécutif, le plus vigilant sans doute sur la question des programmes, prend désormais le GRIP pour une bande de farfelus particulièrement inefficaces, pour à peu près les mêmes causes.

*À ce moment se déroule entre Marc Le Bris et Michel Delord le bref échange suivant :*

*Marc Le Bris : « J'ai déjeuné avec un conseiller du ministre la semaine dernière. Vous êtes mal vus par le ministère. Vous risquez de perdre la subvention ministérielle et les décharges. »*

*Michel Delord : « Tu crois ? On verra l'an prochain la valeur de tes critiques. Pour cette année, nous avons une lettre du ministre lui-même du 29 septembre nous annonçant les décharges et la subvention. »*

Je n'ai pas eu trop de mal à sauver devant lui l'honneur de JP, et le mien ... Un des prochains conseillers exécutifs possible -enfin, que j'espère- sur la pédagogie, ne prendra sans doute plus en compte les propositions du GRIP, pour cause de cette rupture par le GRIP de son ancienne ligne laïque, c'est-à-dire indifférente aux opinions politiques et religieuses de ses membres.

Ainsi, celui qui s'est chargé des relations avec le pouvoir a échoué sur toute la ligne.

### **Les relations avec les autres associations**

Toutes les autres associations intéressées à l'instruction, sauf pour l'instant, mais pour peu de temps selon nos votes de tout à l'heure, Lire-Ecrire, nous considèrent systématiquement comme de ridicules gesticulateurs inefficaces. Inefficaces, très critiques, sinon méchants. Il faut bien se rappeler qu'aucune des associations qui devraient être nos amies ne l'est. Tout le monde a lu ces régulières attaques de Morel, dures, répétées, contre B. Appy, M. Buttet, Sauver les lettres, la grammaire de Michèle Sommer, le dangereux éditeur Nemo, ou Pedro, Bellosta, Kambouchner, Roger Felts ... Ah, le monde qui nous environne est peuplé de crétins, de traîtres, d'imbéciles et de carriéristes, mais à l'intérieur du GRIP, tout va bien... Nous sommes honnêtes, intelligents, discrets, pas manipulateurs pour deux sous ... pas préoccupés de carrière, de pouvoir ... Enfin, nous .. pas nous tous, car certains de nos membres méritent aussi la vindicte. Le mépris et la condescendance à l'encontre de Jean-Pierre Ferrier, mathématicien, ancien président d'IREM, m'ont profondément choqué ...

Ferrier ? parti, Ronflette ? Parti. Bellosta ? Partie. Bréchet ? Parti. Page ? Partie. ....

*(Michel Delord : « Je rappelle que la condition que MCB posait pour entrer au GRIP était que je ne sois plus vice-président et que Gilbert Sibieude ne soit plus trésorier. »)*

Nous n'avons plus un seul soutien gouvernemental, aucun soutien -au mieux- des associations voisines, un nombre très grand d'anciens membres que nous avons outragés par l'intransigeance vulgaire de quelques uns d'entre nous, très peu de recrutement, des détachés qui ne le sont plus, ou qui ne le seront plus longtemps, une production faible et très très pinaillieuse ... Il y a un nombre de plus en plus important de 'personnages de tous bords' qui nous prennent pour des minables. En gros, nous le sommes, au vu de la seule véritable production de notre groupe :

des règlements bureaucratiques de plus en plus tâtilions qui ont permis entre autres au bureau d'écartier du GRIP une instit SLECC de Roncq quand il a intégré au GRIP, la même semaine, une certaine Guichar (d? Ou t? ), que nous ne connaissons pas, mais qui a le remarquable mérite de se croire assez de gauche pour me dénoncer comme déviant au président de la Libre

Pensée ...

Des disputes infinies sur des points sans intérêt.

Des publications internes, qui ne portent que sur notre fonctionnement interne.

Une réglementation unique au monde, qui prétend encadrer la prise de parole publique de nos membres, par une autorisation préalable, une sorte d'"imprimatur" de gauche.

Rien, ou presque.

Mis à part le début de rédaction de programmes de grammaire, qui n'est pas prêt d'être fini, et dont je vous analyserai la genèse une autre fois.

### *Le texte Delord*

Au moins les choses sont claires, enfin, pour ceux qui l'ont lu.

- le GRIP s'appuie sur des textes de référence

qui sont tous de Michel Delord, qui s'oppose farouchement à l'arrivée de tout texte autre -surtout les miens.

L'accord avec ces textes de référence,[...]constituent (sic) les bases d'adhésion au GRIP

Donc l'accord avec les textes rédigés par Michel Delord, exclusivement.

*[Le Grip s'appuie]* sur la pensée pédagogique moderne depuis *Comenius* jusqu'à *Rousseau*, *Basedow*, *Condorcet*, *Jacotot*, *Pestalozzi*

Auxquels il faut ajouter Buisson, les Normal Wörter et l'Object Lesson.

Eh bien non, mon adhésion au GRIP a été faite bien avant que tous ces noms n'apparaissent. Il y a peut-être du bon dedans, mais il y a aussi du moins bon, et je ne suis pas prêt à adorer ou même seulement à mettre en avant des textes que je n'ai pas lus ... Je prends Jacotot, par exemple, pour un olibrius sans intérêt, et je le range parmi les inventeurs des méthodes que j'appelle 'globales'. Je refuse l'apparition de son nom dans nos textes fondateurs. Je m'oppose aussi à l'apparition de Rousseau en tant que pédagogue, je ne lui reconnais que le Contrat Social, mais je crache sur l'Emile. Me voilà bien, membre d'une association pour l'instruction qui décide de citer Rousseau sur un piédestal, après mon adhésion. Quant aux autres, je ne les ai pas tous lus -seulement des bribes- et je me refuse à voter mon accord ou mon adhésion à des auteurs que je ne connais pas et dont la mention n'est pas apparue dès le début.

D'autre part encore, je maintiens qu'il y a des éléments avec lesquels je suis en grand désaccord chez Buisson, en particulier sur la lecture -et même sur la méthode intuitive qui ne m'évoque rien de bon. Et je n'ai pas adhéré au GRIP sur la base d'un accord avec Buisson. Ces références n'ont donc rien à faire là. Que sont-elles d'ailleurs ? Tout simplement, l'ensemble des lectures à caractère pédagogique de notre vice-président fondateur. Adhérer au GRIP, revient donc à accepter tous les élans littéraires de Michel Delord. Ce ne peut être une base d'adhésion. Ce n'est pas un texte de rassemblement. C'est un texte d'inféodation.

- si rien n'interdit bien sûr à un néo-libéral, un membre du PS, de l'UMP, à un républicain chevènementiste, un catholique, un protestant, un islamiste... d'adhérer au GRIP, il doit être conscient de l'inanité des thèses de son courant de pensée dans le domaine de l'école

Ici, mes bornes sont franchies. Rien ne le leur interdit ... mais en voilà, tout de même, une belle liste des infâmes. Ceux du PC ou de la Ligue Communiste, ça va, ils peuvent adhérer en respirant librement. Pas les catholiques, ni les protestants ... Et les juifs ? ... est-ce que les juifs doivent être plus conscients de l'inanité de leurs thèses scolaires que les catholiques qui travaillent avec nous depuis le début ?

Cet alinéa terrible est tout simplement la fin du GRIP comme 'association libre et centriste' pour le transformer en parti politico-pédagogique, de gauche, enfin qui se croit de gauche ... C'est un virage structurel et tactique à 180 °; c'est un demi-tour qui va nous séparer de la moitié de nos

membres. Je n'ai jamais eu à voter un texte d'orientation aussi tactiquement destructeur, aussi méprisant pour qui n'en est pas l'auteur. C'est un délire à caractère nettement sectaire ; chaque membre du GRIP est évidemment libre de penser ce qu'il veut, dans le domaine qu'il veut. Ce serait une forfaiture intellectuelle que de voter ce texte. Une atteinte à la liberté de pensée. Personne ne peut voter un tel texte avec la tête haute.

- un membre du GRIP peut tout à fait répondre à une invitation de conférence, par exemple, d'un courant politique ou religieux quelconque mais à condition, si c'est possible, de se démarquer explicitement des positions de ce mouvement, ce qui peut se faire de manière courtoise et très simple « Votre courant a défendu depuis de nombreuses années des positions antagoniques aux nôtres mais le GRIP veut bien vous éclairer sur sa perspective .... »

*Un membre du GRIP peut tout à fait répondre à une invitation de courant politique ou religieux ... Mais cela va sans dire. A condition ... Ah! Voilà le but. Cette phrase est l'organisation de la censure. En effet, la logique du texte jusqu'ici était de définir précisément la doxa du GRIP, d'une part les textes qu'il faut adorer, et d'autre part la liste des opinions politiques et religieuses à éviter. Il est normal que cette logique se déploie jusqu'au bout : la censure et donc l'encadrement de la prise de parole publique.*

Ici je dois expliquer aux lecteurs qui n'ont pas eu le « bonheur » de suivre les démêlées internes des listes de discussion du GRIP. Cette rédaction est la troisième ou la quatrième, certainement modérée par des apports extérieurs, d'une des obsessions du vice-président. Elle s'adresse à moi. Il s'agirait d'éviter que « je dise des conneries » (sic) ou que « je publie des conneries » qui pourraient faire tort au GRIP. Par exemple, il m'arrive de penser des choses tout seul, et de dire ce que je pense à des gens qui dépensent des fortunes d'avion et d'hôtel pour m'entendre. Entre autres « conneries » que j'aurais dites, il y a celle-ci, qui m'amuse bien tout de même :

« Le mur de Berlin est tombé partout, mais il en reste un morceau bien solide rue de Grenelle » qui signifie, explications à l'appui, que les cadres pédagogiques du Parti Communistes Français ont des postes de responsables au ministère de l'Education Nationale et qu'ils sont fréquemment les adversaires qui font reculer l'âge des quatre opérations. Ils correspondent à ma libre opinion que l'idéologie pédagogique communiste est une des co-responsables de la catastrophe scolaire actuelle. Eh bien, dans les précédentes rédactions de ce texte de censure, on me demandait tout simplement de soumettre à l'avance mes interventions au GRIP, parce que le GRIP, par la voix de Morel était furieux que j'aie prononcé une telle sentence. Donner mes textes à l'avance ? A qui ? De quel droit ? J'adhèrerais volontairement à une association pour qu'elle me censure ?

Jamais. Jamais. Je pense et dis ce que je veux o ù je veux.

Revenons plus précisément à ce merveilleux texte, qui est en effet modéré. Il ne nous demande plus que de prononcer la merveilleuse formule que voici. Mettez-vous en situation, chers camarades. Vous montez à une tribune financée par le PS, par l'UMP, par celui qui vous invite, et vous commencez diplomatiquement par leur dire :

« *Votre courant a défendu depuis de nombreuses années des positions antagoniques aux nôtres mais le GRIP veut bien vous éclairer sur sa perspective ....* » et puis vous développez les positions du GRIP, qui peut-être ne sont pas les vôtres, mais qui éclairent tellement l'auditoire, surtout la note 5 de l'alinéa 4 de la 3ème citation du texte 6 ....

Mettez en situation ... G. prend la parole devant une assemblée d'évêques ou de cardinaux dans ce but qui est le sien -et tout à fait légitime- d'influencer vers du mieux l'enseignement catholique français :

« *Votre courant a défendu depuis de nombreuses années des positions antagoniques aux nôtres mais le GRIP veut bien vous éclairer sur sa perspective ... Vous devez d'autre part être conscients de l'inanité des thèses de votre courant de pensée dans le domaine de l'école* »

Là, le camarade G. aura enfin respecté le fonctionnement de la prise de parole d'un digne membre du GRIP. Et si un des interlocuteurs présents défend l'apport catholique à l'enseignement -la scolastique, les Pascal et la lecture alphabétique, JB de Lassalle, La Mennais et la réintroduction de la grammaire dans l'enseignement de masse ... le camarade G. leur rappellera bien sûr l'inanité de leurs thèses ! ! !?? Les évêques ont en général le défaut d'être catholiques, personne n'est parfait, et ils connaissent peut-être un peu les grands pédagogues de leur petite officine, qui a tout de même été responsable de l'enseignement occidental pendant à peu près 1800 ans, pour le pire quelquefois, mais aussi pour le meilleur d'autres fois.

Ou bien moi, qui pourrais prendre à nouveau la parole à un congrès de la libre-pensée, où il y a nombre de Chevènementistes, de Républicains, de Socialistes, je devrais aussi commencer mon discours par :

*« Votre courant a défendu depuis de nombreuses années des positions antagoniques aux nôtres mais le GRIP veut bien vous éclairer sur sa perspective ... Vous devez être conscient de l'inanité des thèses de votre courant de pensée dans le domaine de l'école »*

Le ridicule tue. J'espère qu'il tue aussi les textes lamentables.

*Commence ici le passage non-prononcé, « faute de temps » lors de l'AG.*

Je vais abandonner la critique littérale, parce que la coupe, à mon avis déborde largement déjà. Mais, avant d'en arriver à une conclusion, je cite tout de même la note 16 du 3ème texte d'orientation de Michel Delord.

« Le fait que Jean-Claude Milner n'ait pas défendu les pédagogues du XIXème et notamment ceux qui sont les pères de l'instruction publique permet d'interpréter la citation suivante comme un déni général de la pédagogie : *« Nous mettons au défi ceux qui ont si souvent sur les lèvres le prédicat pédagogique (qu'il soit appliqué à l'acte, ou à l'innovation, ou aux technologies) de citer une proposition assurée, un argument incontestable, un texte rigoureux ou simplement intéressant, ou, plus simplement encore, bien écrit : il n'y en a pas »* ( Jean-Claude Milner, *De l'école*, Paris, 1984) . Aucun pédagogue n'a été capable de produire un texte *simplement bien écrit* : il suffit de lire Ferdinand Buisson, James Guillaume, Gabriel Compayré, etc... pour se convaincre de la fausseté d'une telle affirmation. »

Parce que je suis assez largement d'accord avec Milner : il n'y a eu pour l'instant, à mon avis, aucun texte pédagogique rigoureux, et très peu d'intéressants. Je n'ai bien sûr pas lu tout Buisson, ni Guillaume, et seulement des extraits de Compayré, mais je ne suis absolument pas prêt à porter au pinacle, ni à l'adoration publique, aucun texte ni aucun pédagogue du passé et du présent. La pédagogie générale théorique n'existe pas. Je prononce très clairement un déni général de la pédagogie. Je ne crois qu'à la seule pratique ; il y avait beaucoup plus d'intérêt théorique dans l'intervention sur la lecture de Fabienne M. à l'université d'été de Gien que dans la discussion oiseuse sur Jacotot, entre Michel Delord et moi, qui lui a enlevé son temps de parole. Pour ma part, mais je ne vous demande pas de me signer un blanc-seing à l'avance là-dessus,- pour ma part donc, je pense qu'il n'y a pas de pédagogie générale, mais des objets divers à enseigner. La théorie nécessaire à leur organisation dans le temps -programmes, progressions et leçons- n'est pour l'instant que pragmatique et conséquence de l'état de la science d'une part et de l'observation des classes d'enfants d'autre part. L'objectif à atteindre est donné par nos académies -c'est à dire, quelquefois, par un gribouillage de Jean-Pierre D. sur une nappe de restaurant- et la mise en pratique est faite par un praticien, un instituteur. Trois repas à côté de Jean-Pierre, et voilà trois leçons jamais faites avant -surface du cercle,

démonstration de Pythagore, densité-masse volumique. Bien plus que par la lecture de la totalité de la production théorique du GRIP issue de la plume « éclairée » de MD, et truffée de citations de Compayré, même bonnes.

Je n'admets aucune transcendance. Je n'admets (pour moi évidemment) l'adoration d'aucun texte. Je me permets seulement d'en lire. Et je suis dans ma classe tous les matins.

*Fin du texte non prononcé*

### **Conclusion**

La conclusion est toute simple. Il est impossible de voter un tel texte.

Pour moi, évidemment, qui voterais alors ma propre censure et la censure à venir de tout esprit indépendant qui rejoindrait le GRIP.

Pour le GRIP lui-même que ce texte d'exclusion séparera en deux groupes, puis réduira aux quelques rares moutons qui réussiront à supporter cette incarcération intellectuelle.

Pour ce qu'était le GRIP à l'origine et qu'il ne sera plus, une association libre, laïque au vrai sens, c'est à dire absolument tolérante.

Parce que ce texte organise directement la rapide disparition du GRIP.

Parce qu'il est un texte d'une rare stupidité, sans aucune structure politique ou tactique autre que d'exclure la partie du fromage où la vilaine mouche s'est posée -excuse-moi, Françoise, pour la mouche- .... Et le fromage diminue, diminue, une bouchée pour Ronflette, une bouchée pour Bellosta, une bouchée pour Ferrier ... un demi fromage pour Candelier ...

Parce qu'il est honteux de voter un tel texte d'orientation qui n'est qu'un texte d'exclusion et rien d'autre. Toutes les références pédagogiques qu'il utilise, même les bonnes, ne sont là que pour exclure. Sont systématiquement exclus de cette façon tous les membres qui ont cessé de faire confiance à Michel Delord et Guy Morel, ou, pour être plus précis, qui ne fonctionnent plus dans ce système d'admiration organisées. Les exclusions successives de tous ces gens clairvoyants représentent malheureusement la seule ligne politique intelligible de l'actuel GRIP.

Je vous appelle à voter massivement pour la résolution Thévenet qui est très clairement une résolution de barrage à la résolution Delord. »

### **2. Intervention de Gilbert Sibieude transmise au CA le 13 octobre :**

« Lorsque je regarde le spectacle du fonctionnement de l'association, je suis désespéré.

Je commence par une anecdote. Lors de la première AG, j'avais demandé que notre site soit présenté sur celui du GRIP, et quelqu'un avait remarqué que comme Famille, école éducation était de droite, il fallait équilibrer. Rudolph s'était levé pour déclarer : « je ne suis d'accord sur rien avec G. Sibieude, mais je suis prêt à travailler avec lui sur l'école ».

Comme il y a de nombreuses personnes nouvelles, des visages que je ne connais pas, je vais faire un bref rappel historique de ce que nous avons fait depuis les origines. Cela fera au mois de décembre neuf ans que je me consacre au dossier de l'école, au début à temps partiel et depuis six ans à temps complet. J'ai rencontré peu après Gilbert Castellanet, devenu un ami très proche, avec qui, à tous les deux, nous avons fait pour l'essentiel le travail que vous pouvez voir sur le nouveau site Internet.

Nous avons lancé l'association Famille, école éducation en 2001, avec un site du même nom. A l'arrivée de Luc Ferry comme ministre, il commença à mettre en avant la grave crise du système scolaire lié à un illettrisme de grande importance. Après plusieurs déclarations concernant ce sujet, rien ne s'étant passé, nous avons décidé, en septembre 2002 de créer un site dédié à la

lecture : lire écrire, lancé en février 2003.

Le lancement se fit par une conférence de presse, d'une durée tout à fait inhabituelle, - plus de trois heures - et c'est là que je fis connaissance de nos intervenants : Marc le Bris, Michel Delord, et Rachel Boutonnet, que j'avais invité sans les connaître et avaient accepté sans me connaître . Pour ce premier colloque, j'ai envoyé une invitation à 170 journalistes spécialisés, sept sont venus ; nous avons eu zéro retombée dans la presse.

En janvier 2005, nous avons organisé un colloque à l'Assemblée Nationale, - titre *Réhabiliter l'école élémentaire* – avec une invitation aux 900 parlementaires. 30 se sont manifestés, et une petite dizaine sont venus. Parallèlement, nous avons présenté par un sénateur 12 amendements au texte de la loi Fillon en préparation.

Nous avons ensuite adopté une politique de diffusion de l'information par des colloques. Le 27 avril 2006, *Fonctionnement cérébral et apprentissage*, qui eut des résultats très décevants. Les scientifiques intervenants nous avaient dit qu'il ne fallait pas attendre d'eux des certitudes, à quoi j'avais répondu que nous leur demandions simplement de nous aider à nous poser les bonnes questions. Ce fut un coup pour rien, car leur apport dans ce domaine fut rigoureusement nul : nous n'avions pas pris les bons intervenants.

Le 17 mai 2006, ce fut le colloque *La finalité de l'école*. Différentes interventions permettaient aux participants d'avoir une vue d'ensemble sur l'évolution du système scolaire et son état à tous les niveaux de l'enseignement, depuis le CP jusqu'aux enseignements supérieurs.

Le colloque suivant se tint en février 2007 avec le titre *École primaire une étape fondatrice*, exclusivement consacrée au GRIP/SLECC, qui réunit 120 personnes. Une dizaine d'intervenants, pour la plupart membres du GRIP et mettant en œuvre les programmes SLECC, sous la présidence de Jean-Pierre Demailly. Pour la circonstance, nous nous sommes attachés les services d'une attachée de presse, qui réalisa un très bon travail dans le dossier de presse diffusé à 150 journalistes spécialisés, une lettre adressée à chacun des candidats à la présidence de la république. Nous avons eu la satisfaction d'enregistrer une douzaine de retombées dans la presse, et cela a sans nul doute contribué à poser la question de l'école primaire au lieu de continuer à proclamer que le collège unique était le maillon faible et que c'était là qu'il fallait travailler.

En septembre 2007 le Haut Conseil de l'Éducation s'est saisi de la question, il a publié un rapport proclamant que chaque année 300 000 enfants étaient sacrifiés, se référant à des statistiques déjà anciennes, notamment celle du rapport de l'IGEN Jean-Pierre Ferrier sur l'amélioration de l'efficacité de l'école primaire, 1998.

Lorsque je rendis visite à Marc le Bris (août 2002), il me demanda de lui dire d'où je venais. Ma réponse tenait en trois points : je n'ai jamais appartenu à aucun parti politique, je suis catholique et je ne suis pas de gauche.

Nous sommes entrés dans l'association dès l'origine ; en fait nous avons commencé notre action quatre ans avant. Je souligne que tout le travail que nous avons fait s'est effectué en lien très étroit avec le GRIP, et que j'ai dit et répété, que si nous avons pu faire un travail intelligent et peut-être efficace, nous le devons pour une bonne part à la bonne entente entre nous et des enseignants qui se rebellent contre la situation faite aux enfants, quels que soient leurs choix

politiques ou religieux. Ceux qui m'ont un peu pratiqué le savent.

Nous avons participé aux différentes journées GRIP 2004 Médréac, 2006 Gien, 2007 Roncq. Le site SLECC se trouve depuis sa création en page d'accueil sur le site Léo : en septembre 2007 le site a enregistré 50 000 visites, ce qui n'est pas rien.

Nous avons été conviés à participer au groupe des 17 par le cabinet, au titre de notre action lire écrire, et aucunement en raison de notre appartenance au GRIP ; nous avons participé aux réunions de novembre 2007 et janvier 2008. À la suite de la première réunion au cours de laquelle G. Castellanet n'avait pu parler faute de temps, nous avons rédigé un texte que nous avons remis à M. Sherringham et dont l'argumentation développait trois points :

le ministère doit lancer une campagne nationale d'information sur cinq ans en direction du grand public, encore ignorant sur la situation de l'école, ce qui fera bouger la situation.

faire du programme SLECC un programme national.

ne retenir que les méthodes alphabétiques d'enseignement de la lecture, nous référant au précédent des mathématiques modernes qui ont été supprimées lorsqu'on s'est aperçu que cette voie était mauvaise et créait beaucoup de difficultés aux enfants, sans qu'à aucun moment n'ait été invoqué le concept de liberté pédagogique.

Actuellement sur le site rénové Lire écrire, on peut consulter une vidéo en ligne qui est un extrait (vingt minutes) d'une réunion de parents d'élèves à Roncq, en janvier 2008, dans lequel les parents expliquent pourquoi ils sont extrêmement favorables au programme SLECC et extrêmement critiques pour l'inefficacité et les difficultés de leurs enfants liées aux programmes officiels.

En 2008, nous avons été invités à participer à une émission consacrée à l'école sur la chaîne catholique KTO.

Je suis désolé que depuis quelques mois se soient développés des conflits et des affrontements qui me paraissent sans justification. On a reproché à Françoise Candelier de s'être trouvée assise à côté d'Anne Coffinier lors de l'émission sur KTO. Ce qui est faux, d'ailleurs, car Françoise était à ma gauche et Anne Coffinier à ma droite. C'est moi qui ai demandé à Françoise de venir pour tenter d'expliquer à quelques évêques et à la présidente des APEL l'origine de la catastrophe actuelle.

Je déplore ces conflits d'autant plus qu'ils ont directement conduit à la démission de Jean-Pierre Demailly, grande figure scientifique que nous aurons beaucoup de mal à remplacer, si nous y parvenons.

Je trouve déplacés les procès qui ont été faits à Michel Delord pour s'être exprimé vingt minutes au micro de Radio Courtoisie, et à Françoise parce que son nom figure sur la couverture d'un ouvrage, alors qu'elle affirme qu'elle n'était pas au courant<sup>12</sup>. Si Françoise l'affirme, je ne vois pas au nom de quoi nous ne la croirions pas.

Si j'avais un vœu à formuler, je souhaiterais que Rudolph accepte de prendre la présidence,

---

<sup>12</sup> Rectification par Gilbert Sibieude ( 22 octobre 2008) : Françoise Candelier, contrairement à ce que j'ai dit, était informée de ce que son nom figurerait sur le livre édité par la librairie des écoles. Je corrige mon propos sur ce point.



même si je sais que son état de santé le lui interdit.

Pour terminer, j'ajoute que j'ai refusé une demi-douzaine de fois l'invitation à m'exprimer sur Radio Courtoisie, à seule fin de ne pas créer de vagues.

(D'après quelques notes que j'avais préparées comme canevas de mon propos ; raison qui explique que j'explique un peu plus ce que j'ai voulu dire en une durée de temps minimale)

PS - J'ajoute, mais je ne l'ai pas dit, que nous avons adressé un dossier complet aux 58 membres de la Commission Thélot, sur l'école primaire. »

## C. DÉBAT

Véronique Marchais : « Pour rassurer Marc, on trouve dès le début du texte une référence explicite à la laïcité. Peut-être une formulation maladroite, quand Michel dit que ce sont les « forces de gauche » qui ont mis en place l'instruction publique. »

Mireille Grandval fait remarquer que l'on ne peut reprocher au courant protestant de s'être opposé à l'instruction publique d'État. Michel Delord est en accord avec cette position..

Brigitte Guigui est gênée par la référence à l' « activité de l'enfant ». Elle pense que c'est trop tôt » et que cela risque de déboucher auprès des instits frais émoulus des IUFM sur l'idée que les mécanismes n'ont pas d'importance. Or aujourd'hui, il vaut mieux une transmission des mécanismes que pas de transmission.

Michel Delord répond qu'il s'attendait à une telle réserve et qu'il faudra revenir sur ce point.

Françoise Puel demande si aller travailler avec Coffinier, c'est laïque.  
Elle demande à Marc Le Bris pourquoi il n'a pas écrit de motion lui-même.

Guy Morel fait remarquer que le discours de Marc ressemble à s'y méprendre aux discours que l'on entendait dans le PCF aux pires années du stalinisme dans la bouche de ceux qui étaient chargés par les « instances supérieures » d'exclure des « camarades » ou de les renvoyer « à la base. »

## D. VOTE SUR LES MOTIONS

Motion Delord : 29 voix  
Motion Thévenet : 22 voix  
Votes blancs : 2

*Il est 17h45, Marc Le Bris se lève pour partir et annonce que « bien entendu », suite au vote, il démissionnera du GRIP « dans quelques semaines », et qu'il ne sera « certainement pas le seul. »  
En présence de tous, il est néanmoins possible de passer au dernier point de l'ordre du jour.*

## VIII. ÉLECTION DES CANDIDATS AU CA.

Sont élus à main levée pour pourvoir les postes laissés vacants au CA par Jean-Pierre Demailly, Françoise Candelier et par le trésorier Gilbert Castellanet : Catherine Bonnet-Huby, Patrick Poudevigne et Jean-Yves Degos postulant à la charge de trésorier.

---

L'assemblée générale est levée à 18 heures.

Rachel Boutonnet et Guy Morel, secrétaires du GRIP.

# Motions soumises au vote pour l'assemblée générale du GRIP du 4 octobre 2008

(Classées par ordre alphabétique)

## **Motion A**

*Confiance* (F. Candelier , V. Benzaken, 16/09/2008)

page 2

## **Motion B**

*Adhésion au GRIP* (M. Delord, 15/09/2008)

pages 3-5

*Fonctionnement des instances dirigeantes du GRIP* (M. Delord, 10/08/2009)

page 6

*Démission et ré-adhésion au GRIP* (CA du 06/07/2008)

page 6

*De la pédagogie* (M. Delord, 13/09/2008)

pages 7-8

## **Motion C**

J.-P. Thévenet, 15/09/2008

pages 9-10

## *Confiance*

F. Candelier et V. Benzaken

"Nous regrettons que l'assemblée générale qui devait se tenir au printemps ait été reportée en octobre. Elle aurait sans doute permis d'éviter bien des heurts et des malentendus.

Le GRIP a pour raison d'être le souci de l'instruction et de la transmission des connaissances. Son objectif est le maintien et le développement d'un enseignement de qualité dans tous les établissements consacrés à l'éducation. Il rassemble des personnes de conditions et de convictions très diverses qui partagent un même attachement à l'instruction. En particulier, des instituteurs et des professeurs de tous les niveaux de la maternelle à l'université et de toutes les disciplines. Leur activité au sein du GRIP consiste d'abord en une réflexion critique sur le contenu des programmes existants, allant jusqu'à la proposition de programmes alternatifs, riches et structurés, et à leur expérimentation dans certaines classes.

Les membres du GRIP sont encouragés à publier des manuels de qualité, et le GRIP peut lui-même éditer de tels manuels.

À travers le programme SLECC - qui fait l'objet d'une convention signée avec le ministère de l'Éducation nationale -, le GRIP s'investit plus particulièrement au service d'établissements scolaires publics ou privés "sous contrat".

Ainsi, nous souhaitons vivement que tout instituteur qui suit officiellement le programme SLECC puisse devenir membre du GRIP dès lors qu'il en fait la demande et qu'il est parrainé (ou coopté) par au moins un membre du GRIP.

Plus généralement, afin de contribuer à une plus grande diffusion de nos idées, nous proposons que les adhérents du GRIP puissent agir dans les régions avec une grande autonomie, dans le respect des objectifs du GRIP.

Nous demandons que les statuts du GRIP soient amendés en ce sens si cela est nécessaire."

16/09/2008

## Adhésion au GRIP

### Pédagogie

La caractéristique principale du GRIP est, par ses textes fondateurs et depuis sa naissance, de considérer que la question des contenus à enseigner, et en particulier celle des programmes et progressions, est et sera au centre d'une refondation de l'école autant qu'elle a été au centre de sa dégénérescence.

Conséquemment, le GRIP a pour but de réunir les personnes s'engageant

- à rédiger ces programmes et progressions, ainsi que les compléments qui servent à les expliciter, en commençant par ceux du primaire
- à organiser tout ce qui est nécessaire à la défense de ces thèses et à la mise en place pratique d'un enseignement correspondant à ces programmes (livres de l'élève, du maître, conférences pédagogiques, etc.); le rapport de forces actuel fait que nous ne pouvons pas le réaliser directement au niveau national, c'est-à-dire dans toutes les écoles françaises. Ce rapport de forces ne nous a donc permis qu'une mise en place commençant dans un réseau de classes, tout d'abord du primaire. Nous tentons de plus de le réaliser, sous le nom d'expérimentation SLECC<sup>1</sup>, dans le cadre d'un accord avec la DGESCO permis par l'article 34 de la loi d'orientation sur l'enseignement.

Pour cela, le GRIP s'appuie sur des textes de référence<sup>2</sup> qui décrivent ses positions théoriques et pratiques, textes qu'il enrichit ou corrige explicitement de leurs erreurs au fur et à mesure du développement de ses recherches et de la mise en application de celles-ci. L'accord avec ces textes de référence, notamment avec les programmes, et l'engagement à participer à l'élaboration de ces textes et aux tâches du GRIP présentées *supra* constituent les bases d'adhésion au GRIP en tant que membre actif. Quant aux bases d'adhésion des professeurs et instituteurs qui participent au réseau d'écoles SLECC appliquant les programmes du GRIP, elles imposent le seul accord avec ces programmes et la volonté de les mettre en place<sup>3</sup>.

Les références théoriques et historiques du GRIP sont essentiellement fondées sur le noyau rationnel et transposable des thèses des créateurs de l'*instruction publique*, – dont *Ferdinand Buisson* et *James Guillaume* –, thèses qui étaient elles-mêmes pédagogiquement le résultat d'une double synthèse dont le cœur est connu sous le nom de *méthode intuitive*,

- une synthèse historique et critique de la pensée pédagogique partant de ses origines et s'appuyant sur la pensée pédagogique moderne depuis *Comenius* jusqu'à *Rousseau*, *Basedow*, *Condorcet*, *Jacotot*, *Pestalozzi*
- une synthèse du meilleur de la pédagogie mondiale contemporaine ( la leçon de choses a pour origine l'anglo-saxonne *object lesson*, le calcul intuitif et les mots normaux ou *NormalWörter* en lecture sont les inventions respectives des allemands *Grübe* et *Lüden* ...)

Il ne s'agit pas de se limiter à cet héritage mais de le faire vivre en reprenant ses principes, c'est-à-dire mettre à jour la synthèse critique de la pensée pédagogique mondiale depuis le début du XX<sup>ème</sup> siècle (Voir l'annexe *infra*).

### Instruction publique et réseaux d'écoles

Le GRIP défend les principes de l'*Instruction publique*, « instruction obligatoire, gratuite et laïque », mise en place pratiquement à partir de 1879, qui est ainsi présentée dans l'article du même nom de la première édition du Dictionnaire pédagogique de Ferdinand Buisson [ <http://michel.delord.free.fr/fb-instrpub.pdf> ] :

Il était réservé à la France, redevenue république pour la troisième fois, de reprendre l'œuvre de la Révolution au point où celle-ci l'avait laissée, et d'en poursuivre la réalisation avec cette rectitude logique qui est un trait caractéristique de l'esprit français. A partir de 1879, une série de lois, dont les plus importantes sont celles du 9 août 1879, du 16 juin 1881, du 28 mars 1882 et du 30 octobre 1886, ont jeté les fondements d'un système national d'instruction publique. L'instruction primaire, telle que la définit la loi du 28 mars 1882, n'est plus cet enseignement rudimentaire de la lecture, de l'écriture et du calcul que la charité des classes privilégiées offrait aux classes déshéritées : c'est une instruction nationale embrassant l'ensemble des connaissances humaines, l'éducation tout entière, physique, morale et intellectuelle ; c'est la large base sur laquelle reposera désormais l'édifice tout entier de la culture humaine. Cette instruction nationale est obligatoire pour tous ; elle est donnée à tous aux frais de l'État, qui l'a érigée en service public et gratuit ; elle est laïque, c'est-à-dire qu'elle est soustraite à toute ingérence de l'Église et qu'elle ne porte plus le cachet de confessionnalité qu'avait voulu lui imprimer la loi de 1850. Un système de bourses nationales, qui se développera de plus en plus à mesure que les ressources budgétaires permettront de l'étendre, ouvre aux plus capables l'accès gratuit de l'enseignement primaire supérieur, de l'enseignement secondaire, de l'enseignement supérieur, et tend à faire une réalité de ce principe républicain de l'égalité du point de départ et de l'accessibilité de tous à toutes les fonctions sociales.

<sup>1</sup> Il ne faut pas confondre les textes, certes liés, du projet SLECC de janvier 2004, rédigé avec des participants au *Grand débat*, texte qui donnait des orientations pour la mise en place de programmes indépendamment de toute négociation avec le ministère, et celui de juin 2005 définissant l'expérimentation SLECC.

Pour plus de détails, consulter

a) *Quelques éléments sur l'histoire du GRIP et de SLECC ... des origines en juillet 2006* [http://www.slecc.fr/echos\\_GRIP/histoire-gripslecc-1997\\_2006.pdf](http://www.slecc.fr/echos_GRIP/histoire-gripslecc-1997_2006.pdf)

b) Texte SLECC, janvier 2004 : <http://michel.delord.free.fr/slecc.pdf>

c) Bases négociées de l'expérimentation SLECC, juin 2005 <http://michel.delord.free.fr/slecc-juin2005.pdf>

<sup>2</sup> Les textes de référence initiaux étaient ceux donnés dans les statuts ( et en particulier le texte SLECC de janvier 2004)

<sup>3</sup> Cf. le texte adopté à l'unanimité par le CA de juillet 2008 sur les relations GRIP-SLECC: <http://michel.delord.free.fr/2008-07-05grip-slecc.pdf>

LE GRIP en retient notamment pour le primaire, par rapport aux enjeux du dernier demi-siècle,

1) la laïcité, c'est-à-dire le fait que l'on n'enseigne en classe que les matières dont le contenu ne dépend pas d'une prise de position de parti, que ce soit un parti politique ou religieux<sup>4</sup> ; dans le contexte actuel, c'est-à-dire les trente dernières années, la déconfectionnalisation de l'école devrait plutôt viser à la libérer

a) de la religion de Mammon, c'est-à-dire du marché et des conceptions managériales et gestionnaires de l'enseignement<sup>5</sup> .

b) de l'influence du pouvoir politique au sens où l'entendaient les premiers instituteurs syndicalistes :

Notre enseignement n'est pas un enseignement d'autorité. Ce n'est pas au nom du gouvernement, même républicain, ni même au nom du Peuple français que l'instituteur confère son enseignement : c'est au nom de la vérité. Les rapports mathématiques, les règles de grammaire, non plus que les faits d'ordre scientifique, historique<sup>6</sup>, moral, qui le constituent, ne sauraient dès lors être soumis aux fluctuations d'une majorité.

Manifeste des instituteurs syndicalistes (1905) [ <http://michel.delord.free.fr/mis1905.pdf> ]

2) le caractère démocratique<sup>7</sup> de cet enseignement lié à l'obligation scolaire, au caractère national des programmes et à la gratuité de l'enseignement : un enseignement de haut niveau pour tous.

Comme nous l'avons dit plus haut, ce sont les conditions réelles qui nous obligent à déroger à ces principes en enseignant des programmes non nationaux et en ne pouvant atteindre toute une classe d'âge. C'est pour cela, par exemple, que le point c) des *Commentaires du projet SLECC*, rédigé en décembre 2003 / janvier 2004, c'est-à-dire deux ans avant que l'expérimentation SLECC ne soit négociée, prévoyait EXPLICITEMENT, et en le soulignant, que les programmes SLECC « devaient avoir la plus grande extension territoriale possible » en dépassant le cadre national chaque fois que c'est réalisable. Citation :

Bien que la tendance des trente dernières années ait été d'aggraver les effets négatifs des tendances citées sur la scolarisation par différentes mesures d'autonomie pédagogique (décentralisation, projets d'établissements, pédagogie de projets, parcours diversifiés, itinéraires de découvertes, disparition des progressions mensuelles, suppression des programmes par années et création des cycles ...), il est souhaitable et tout à fait possible, pour garantir la continuité et la cohérence de l'apprentissage de s'appuyer sur des programmes [...]ayant la plus grande zone d'application possible

- pour l'apprentissage de la langue puisque les contenus proposés ont comme cadre naturel la francophonie

- pour l'apprentissage de l'arithmétique en tenant compte des différences liées notamment à l'importance de l'usage social du système décimal de poids et mesures ( SLECC 2004, pages 11 et 12)

### *Le GRIP et les courants politiques, religieux ....*

a) L'adhésion au GRIP ne se fait pas sur la base d'un accord avec des thèses partisans, au sens fort de « spécifiques à un parti politique ou religieux particulier ». Le mode d'argumentation employé par le GRIP en interne et pour ses positions extérieures ne doit donc pas être fondé sur des arguments d'autorité qui sont particuliers à un organisme politique ou religieux donné, mais sur des faits et sur les positions et principes déjà admis par le GRIP. En effet l'emploi d'arguments spécifiques à un parti ne convaincra au mieux que la partie du GRIP qui a les mêmes options, c'est-à-dire ceux qui sont déjà convaincus. Au pire cela passera pour une pression politique.

b) Dans la mesure où, depuis une quarantaine d'année, même si des personnes ont pu avoir des positions de résistance, *tous les courants influents, politiques, religieux, etc...* se sont comportés en ennemis de l'instruction et en particulier de l'instruction publique

- si rien n'interdit bien sûr à un néo-libéral, un membre du PS, de l'UMP, à un républicain chevènementiste, un catholique, un protestant, un islamiste... d'adhérer au GRIP, il doit être conscient de l'inanité des thèses de son courant de pensée dans le domaine de l'école

- un membre du GRIP peut tout à fait répondre à une invitation de conférence, par exemple, d'un courant politique ou religieux quelconque mais à condition, si c'est possible, de se démarquer explicitement des positions de ce mouvement, ce qui peut se faire de manière courtoise et très simple « Votre courant a défendu depuis de nombreuses années des positions antagoniques aux nôtres mais le GRIP veut bien vous éclairer sur sa perspective .... »

c) En revanche, au niveau historique, la mise en place de l'instruction publique a été promue majoritairement par des forces de gauche et combattue par une grande majorité de la droite et de l'église catholique ( Voir l'article F. Buisson *supra*).

MD, 15 septembre 2008.

<sup>4</sup> Il est à remarquer que la III<sup>ème</sup> République n'a pas fait observer une stricte laïcité/neutralité des contenus d'enseignement puisqu'elle a non seulement toléré mais encouragé et même imposé l'enseignement d'un double nationalisme soit continental 'anti-boche' soit colonial (*Ferry-Tonkin*), avec, dans les deux cas, le soutien massif de l'Église catholique et du mouvement laïque.

<sup>5</sup> Le GRIP en tant qu'organisation n'a pas de positions générales sur le rôle du marché dans la société ni sur le rôle des thèses managériales et gestionnaires dans les entreprises mais il combat l'effet négatif constaté de l'application de toutes ces thèses à l'école.

<sup>6</sup> cf. *supra* sur les limites de la laïcité de l'enseignement de la III<sup>ème</sup> république

<sup>7</sup> On peut montrer, pour la France, que ce processus de démocratisation - amener à un niveau plus haut une plus grande partie de population scolaire - s'est poursuivi en gros jusqu'aux années 60 et a été arrêté par la combinaison des réformes de structure ( réforme Fouchet) et des réformes pédagogiques qui, abandonnant la méthode intuitive, ont inversé l'ordre d'apprentissage en plaçant au début de l'enseignement les structures les plus abstraites qui ne sont compréhensibles et indispensables qu'à un niveau bien supérieur : axiomatique ensembliste et structures algébriques pour l'enseignement des mathématiques, linguistique pour l'enseignement de la langue et de la grammaire.

## Annexe : *Références théoriques et historiques du GRIP pour l'enseignement primaire* <sup>8</sup>

*La modernité et la tradition sont les plus nobles libertés pour les générations qui les assument, mais elles sont aussi l'esclavage le plus misérable pour ceux qui s'y soumettent par simple opiniâtreté et paresse d'esprit.*

R. Bkouche d'après M. Buber

La conception pédagogique qui définit l'activité du GRIP est celle de la nécessité primordiale de l'instruction. Dans sa phase actuelle de développement consacré en majeure partie à l'enseignement primaire et au début du secondaire, elle prend appui essentiellement sur :

- le noyau rationnel et transposable des thèses des créateurs de l'Instruction Publique (*Ferdinand Buisson, Michel Bréal, Gabriel Compayré, James Guillaume, Paul Robin...*). Elles sont toutes présentes dès la première édition du *Dictionnaire Pédagogique d'Instruction Primaire 1878-1887*. Elles sont elles-mêmes le résultat d'une double synthèse dont le cœur est connu sous le nom de *méthode intuitive*, reprise systématiquement, même si c'est avec une perte progressive de sens, dans toutes les *Instructions Officielles* de 1882 à 1945 ,

- une synthèse historique et critique de la pensée pédagogique partant de ses origines et s'appuyant sur la pensée pédagogique moderne depuis *Comenius, 'Galilée de l'éducation'* <sup>9</sup>, jusqu'à *Rousseau, Condorcet, Basedow, Jacotot, Pestalozzi...* Un exemple typique de cette méthode historique critique est l'article *Lecture*<sup>10</sup> qui reprend l'histoire de l'enseignement de la lecture depuis "une des premières tentatives ... d'une organisation méthodique de l'enseignement de la lecture ... dans la seconde moitié du XVIIe siècle".

- une synthèse du meilleur la pédagogie mondiale contemporaine (La leçon de chose a pour origine l'anglo-saxonne *object lesson*, le calcul intuitif et les mots normaux ou *NormalWörter* en lecture sont les inventions respectives des allemands *Grübe* et *Lüden* ...)

***C'est probablement ce caractère rationnel, c'est-à-dire de synthèse historique universelle sans préjugés<sup>11</sup> posant le problème de l'instruction dès les enseignements élémentaires en liaison avec les meilleurs spécialistes universitaires de l'époque (Jules Tannery ou C-A Laisant pour les mathématiques, Viollet-Leduc pour l'architecture, Camille Flammarion pour l'astronomie, Elisée Reclus pour la géographie...) qui a permis au modèle français d'instruction primaire (avec notamment son prolongement des Écoles Primaires Supérieures) d'être envié du monde entier pendant près d'un siècle.***

Nous nous efforçons de faire renaître cette tradition de synthèse historique et internationale en nous appuyant également

- sur toutes les conceptions qui sont proches – qu'elles s'y réfèrent directement ou non – de la méthode intuitive : on peut citer pêle-mêle le philosophe *Alain*, les scientifiques *J. Tannery* et *C-A Laisant* déjà cités, *Emile Borel, Félix Klein, Charles Méray, Marie Curie, Ferdinand Gonseth...* , ou plus récemment des textes de *V.I. Arnold, Rudolf Bkouche, E.D. Hirsch Jr, Liping Ma, Ralph Raimi, , ...*

- sur l'expérience plus récente des systèmes scolaires connus pour avoir donné la meilleure instruction : en mathématiques on peut signaler l'Allemagne avec l'influence de *Felix Klein*, l'URSS, un certain nombre d'anciens pays de l'Est, certains pays de l'Extrême Orient...

- sur l'expérience actuelle des réseaux d'écoles (notamment primaires) qui tentent de restaurer une instruction digne de ce nom : sans que ce choix soit limitatif, par exemple le réseau d'écoles primaires IFMA (*Israeli Foundation for Math Achievement for All*<sup>12</sup>) mis en place depuis 2003 en Israël par le mathématicien *Ron Aharoni*, membre observateur étranger du GRIP, ou avec les écoles reprenant les thèses du pédagogue américain *E.D. Hirsch Jr*<sup>13</sup>...

***Nous tenterons à l'échelle de nos moyens***

***- de restaurer le noyau rationnel des contenus et les méthodes pédagogiques de la méthode intuitive en les adaptant aux modes de vie moderne et urbain***

***- d'apporter notre écot pour renouer avec la tradition oubliée de cette synthèse historique universelle posant le problème de l'instruction dès les enseignements élémentaires en liaison avec les meilleurs spécialistes universitaires de notre époque.***

Le caractère international de la pétition primaire de 2002, la convergence entre nos thèses et celles du texte des 7 académiciens "*Les savoirs fondamentaux et comment les ré-enseigner*" et le soutien que nous apporte *Laurent Lafforgue* semblent être l'indice que nous sommes sur la bonne voie lorsque nous essayons d'aborder dans les limites de nos connaissances, toute question en analysant d'abord les meilleurs exemples du monde passé et présent.

<sup>8</sup> Texte discuté et adopté en 2006 par le GRIP

<sup>9</sup> «*Un génie de lumière, un puissant inventeur, Galilée de l'éducation* », Jules Michelet, *Nos fils*, Livre III, ch. 3, Paris, 1870.

<sup>10</sup> <http://michel.delord.free.fr/dp-lecture.pdf>

<sup>11</sup> La rédaction du *Dictionnaire Pédagogique* comprend un large éventail politique qui va des monarchistes comme Eugène Rendu aux anarchistes comme Paul Robin, James Guillaume, Elisée Reclus...

<sup>12</sup> <http://www.ifma.org.il/english/index.html>

<sup>13</sup> *Ron Aharoni* et *E.D. Hirsch Jr* ont tous les deux signés la pétition contre les programmes du primaire de 2002.

## ***Fonctionnement des instances dirigeantes du GRIP***

Comme toute association, parti politique, syndicat, corporation, le GRIP s'est donné des statuts qui contribuent à définir un cadre juridique de telle sorte qu'il puisse efficacement travailler. Or, comme chacun le sait soit pour s'y être embourbé soit pour en avoir été un observateur inquiet, des explosions d'affects désorganisent l'activité du GRIP de façon récurrente jusqu'à décourager certains de ses membres. Parfois même le GRIP semble au bord de l'explosion.

Il suffirait, pour que ces explosions d'affects et ces crises ne prennent pas les proportions de *dramas* parasitant tous les travaux du GRIP, que sa direction (CA, Bureau), longtemps paniquée à l'idée d'être accusée d'autoritarisme, prenne enfin au sérieux ses responsabilités en tant qu'instance de direction.

Le GRIP pourrait ainsi supporter des discussions sans dommages même menées sur un ton ferme car elles sont nécessaires et réduire les aspects négatifs et contre productifs des explosions qui se manifestent inévitablement.

Pour cela, il doit donc se fixer un certain nombre de règles qui - évidemment sauf exception - seront d'autant plus importantes à respecter que le GRIP et SLECC se développeront. On peut par provision en mentionner trois :

a) Une des fonctions du bureau et du CA du GRIP consiste à défendre et à appliquer les orientations définies par les instances dirigeantes du GRIP (AG, CA, bureau), en tout premier lieu pour protéger et encourager la fluidité du travail des listes.

b) Sur les sujets importants concernant les activités du GRIP, les seules informations considérées comme effectives et pertinentes sont des écrits et rien d'autre. Par exemple, les échanges privés, qu'ils soient téléphoniques ou autres, n'intéressent pas le GRIP justement parce qu'ils sont privés. Ceux-ci, au sens défini ci-dessus, n'ont aucune valeur à ses yeux tant qu'il n'en existe pas de transcription écrite avec accord des participants.

c) Toute critique est possible pour peu qu'elle ne soit ni injurieuse ni diffamatoire. En outre toutes les coteries peuvent bien exister mais elles n'ont aucune valeur du point de vue du GRIP. La meilleure manière d'en limiter les effets négatifs est de faire en sorte que les discussions soient ramenées, sous forme écrite, aux instances idoines. Par exemple, si la question intéresse le CA, le mail est - sauf exception - adressé à tous les membres du CA.

Le 10/08/2008  
Michel Delord<sup>14</sup>

## ***Démission et ré-adhésion au GRIP***

Si un membre du GRIP donne sa démission, sa demande de réadmission ne pourra être prise en compte par le GRIP qu'au bout d'un délai de six mois et il devra suivre la même procédure que n'importe quel nouveau candidat : parrainage, motivation par écrit auprès du CA.

CA de Juillet 2008 ( Sur demande de Françoise Puel)

---

<sup>14</sup> Tiré de *Sur quelques difficultés de fonctionnement du GRIP* <http://michel.delord.free.fr/oppression.pdf>



## De la pédagogie

L'exemple doit précéder la règle que l'enfant est appelé à découvrir lui-même, et non venir la confirmer, l'illustrer en quelque sorte, après qu'elle a été énoncée comme un axiome.

*Comment faire une leçon de grammaire.* Madame Troufleau *Revue Pédagogique*, 1904, tom. I, p. 223

La caractéristique principale du GRIP est, par ses textes fondateurs et depuis sa naissance, de considérer que la question des contenus à enseigner, et en particulier celle des programmes et progressions, est et sera au centre d'une refondation de l'école autant qu'elle a été au centre de la dégénérescence de cette même école.

C'est cette insistance sur les contenus qu'il considère comme fondamentaux qui lui permet de poser de manière non formelle les questions de méthode et de pédagogie en les reliant de manière non mécaniste à la question des programmes et progressions.

\*  
\* \*

### *Pédagogie, pédagogistes et anti-pédagogistes*

Cette caractéristique distingue bien sûr le GRIP des tendances dites *pédagogistes* puisque celles-ci ont choisi de considérer comme principales la méthode et la pédagogie et comme très secondaires les contenus, ont choisi d'éduquer plutôt que d'instruire ont globalement écrit et approuvé des programmes déficients, l'argument de la méthode servant à justifier la dégradation du contenu sous une double forme :

- a) le développement de l'intelligence est découplé de l'acquisition de connaissances au prétexte que celles-ci évoluent sans cesse et que seule la méthode est donc importante ; à la limite on peut apprendre à apprendre sans apprendre quoi que ce soit.
- b) les seules connaissances véritables sont celles qui sont le fruit d'une découverte faite exclusivement par l'élève.

Mais cette caractéristique distingue aussi le GRIP des différentes tendances dites *antipédagogistes* ou *républicaines*. Si celles-ci peuvent reprendre mais de manière superficielle la critique des programmes puisqu'elles n'ont jamais proposé de programmes de haut niveau, elles partagent avec les pédagogistes la même problématique, mais en quelque sorte mécaniquement inversée. Elles mettent en effet au premier plan la critique des méthodes<sup>15</sup>, en particulier celle du constructivisme et de l'élève au centre en sous-entendant ou en disant explicitement que le but de l'école n'est pas d'apprendre à apprendre mais strictement d'apprendre, que la pédagogie n'existe pas<sup>16</sup> : certains emploient même indifféremment *pédagogie* et *pédagogisme* et se servent de l'argument « la pédagogie est un art » pour justifier que l'on ne peut rien en dire même de simplement logique. Cette conception de l'enseignement le réduit à une transmission qui part de la règle pour aller à l'exemple et à l'exercice, méthode dans laquelle l'élève n'a aucun rôle actif. Cette position désignant le constructivisme comme origine de la dégénérescence de l'école est dangereuse car, comme elle est fautive - l'introduction des *mathématiques modernes* et de la *linguistique* au début de l'enseignement primaire sont des modifications du contenu enseigné -, elle permet la justification de tous les enseignements et programmes déficients, notamment de tous ceux antérieurs à la loi de 89 ... à condition qu'ils ne se présentent pas ouvertement comme constructivistes.

D'un point de vue purement pédagogique, le GRIP soutient *a priori* tous les courants qui enseignent ses programmes ou des programmes équivalents, quelles que soient les méthodes employées. Cependant le GRIP s'appuie préférentiellement notamment

- a) sur ce qui est l'acte de naissance pédagogique de l'Instruction publique, l'*Arrêté du 27 juillet 1882 réglant l'organisation pédagogique et le plan d'études des écoles primaires publiques*<sup>17</sup>,

---

<sup>15</sup> Les antipédagogistes ont ainsi admis la problématique de leurs opposants en acceptant le débat sur les *méthodes de lecture*, problématique doublement fautive puisqu'il ne s'agit pas d'une question de méthode mais de contenu (la méthode dérive ici de la nature alphabétique de la langue française) et qu'il ne s'agit pas d'un débat sur la lecture mais sur l'écriture-lecture. Cf. MD, *La Globale et la Syllabique*, janvier 2006. <http://michel.delord.free.fr/syll-glob.pdf>. Comme toujours, ces erreurs théoriques se payent plus tard avec intérêts : le mouvement antipédagogiste a ainsi donné les arguments à Xavier Darcos « Je ne suis pas le ministre des méthodes » (*Le Monde* du 24 octobre 2007) pour qu'il ne prenne pas de décision de défense des méthodes alphabétiques. Lire à ce sujet ma contribution sur la lecture publiée sur le site Bonnet d'âne en juin 2006 que l'on trouve aux pages 11 à 14 de <http://michel.delord.free.fr/bilan-mvt-antipedago.pdf>

<sup>16</sup> Le fait que Jean-Claude Milner n'ait pas défendu les pédagogues du XIX<sup>ème</sup> et notamment ceux qui sont les pères de l'enseignement public permet d'interpréter la citation suivante comme un déni général de la pédagogie : « *Nous mettons au défi ceux qui ont si souvent sur les lèvres le prédicat pédagogique (qu'il soit appliqué à l'acte, ou à l'innovation, ou aux technologies) de citer une proposition assurée, un argument incontestable, un texte rigoureux ou simplement intéressant, ou, plus simplement encore, bien écrit : il n'y en a pas* » (Jean-Claude Milner, *De l'école*, Paris, 1984). Aucun pédagogue n'a été capable de produire un texte *simplement bien écrit* : il suffit de lire Ferdinand Buisson, James Guillaume, Gabriel Compayré, etc... pour se convaincre de la fausseté d'une telle affirmation.

<sup>17</sup> <http://s.huet.free.fr/paideia/textoff/ferry2.htm>

*La méthode à suivre s'impose d'elle-même : elle ne peut consister, ni dans une suite de procédés mécaniques, ni dans le seul apprentissage de ces premiers instruments de communication : la lecture, l'écriture, le calcul, ni dans une froide succession de leçons exposant aux élèves les différents chapitres d'un cours.*

*La seule méthode qui convienne à l'enseignement primaire est celle qui fait intervenir tour à tour le maître et les élèves, qui entretient pour ainsi dire entre eux et lui un continuel échange d'idées sous des formes variées, souples et ingénieusement graduées. Le maître part toujours de ce que les enfants savent, et, procédant du connu à l'inconnu, du facile au difficile, il les conduit, par l'enchaînement des questions orales ou des devoirs écrits, à découvrir les conséquences d'un principe, les applications d'une règle, ou inversement les principes et les règles qu'ils ont déjà inconsciemment appliquées.*

- b) sur ce que le *Dictionnaire pédagogique* dit de la résolution de problèmes mais qui peut s'étendre à tout l'enseignement :

*C'est là un art délicat, mais qui caractérise essentiellement le bon maître; et celui-là excelle en cet art, qui parvient à faire trouver les solutions des problèmes à ses élèves, ou qui les laisse dans la conviction, ce qui revient au même pour l'effet à produire, que ce sont bien eux qui les ont trouvées.*<sup>18</sup>

### **Méthodes et programmes**<sup>19</sup>

Les *pédagogistes* - le terme, ne visant pas la dégradation des programmes, est mal ciblé au sens où il signifierait que tous leurs opposants n'ont comme pédagogie que de répéter formellement des règles - citent souvent les pédagogues progressistes du XIX<sup>e</sup> siècle et commencent même à citer Ferdinand Buisson depuis que nous l'avons exhumé. Mais ils le citent de manière déformée car ils oublient le contexte. Pendant cette période, contrairement à la situation actuelle, toutes les tendances pédagogiques sont d'accord pour défendre des contenus de programmes de haut niveau - personne ne va expliquer, comme maintenant qu'on ne peut pas enseigner la division en CP puisqu'on l'enseigne en maternelle - , et les divergences sont des divergences de méthodes mais qui reposent sur un accord complet sur les programmes entre partisans du savoir et de l'instruction<sup>20</sup>. Le premier énoncé complet de cet accord sur les programmes entre les différentes tendances pédagogiques est de Michel Bréal, éminent linguiste, qui fut l'inventeur de la sémantique dans son *Essai de sémantique* en 1897

*On devine que sur la matière de l'enseignement il ne peut guère y avoir de désaccord : les exigences de la vie sont si manifestes qu'en tout pays et quelle que soit la tendance générale de l'école, le programme des leçons est à peu près le même.*  
(Michel Bréal, *Quelques mots sur l'instruction publique en France*, Hachette, 1872).

### **Du danger permanent du mécanisme et de l'utilitarisme**

Ce danger est une tendance historique forte et permanente même si les programmes et progressions sont de bonne facture<sup>21</sup>. On pourrait s'attendre à ce que ce danger ne soit pas présent lors de l'application d'une pédagogie active à base de découverte. Or, si pour des raisons variées<sup>22</sup>, l'élève n'a pas découvert ce qu'il était censé découvrir de manière autonome dans le temps imparti<sup>23</sup>, l'enseignant est alors obligé, très vite en fin de séance, de donner le contenu du cours de manière beaucoup plus mécaniste et rapide que dans un cours frontal dialogué qui n'affiche pas de prétention à la découverte autonome de l'enfant.

Mais plaçons-nous au contraire dans la perspective du GRIP, c'est-à-dire une sollicitation précoce de l'intuition pour l'introduction des notions fondamentales, la pratique de *revisions* qui ne sont pas de simples répétitions, des progressions cohérentes dans chaque matière et entre les matières : lorsque l'on aborde un nouveau sujet, les élèves ont la majorité des prérequis nécessaires à sa compréhension et, guidés par le maître, ils ont tout à fait la capacité, en s'appuyant sur leur intuition, de « découvrir... les principes et les règles qu'ils ont déjà inconsciemment appliquées ». <sup>24</sup>

MD, 13 septembre 2008

<sup>18</sup> P. Leysenne, Article *Problèmes* du Dictionnaire pédagogique <http://michel.delord.free.fr/dp-problemes.pdf>

<sup>19</sup> Tiré de *Appel au soutien du projet SLECC*, MD, 4 janvier 2006 <http://michel.delord.free.fr/soutienslecc.pdf>

<sup>20</sup> En ce sens, Philippe Meirieu, en tant que représentant générique des Sciences de l'Éducation, aurait le droit de se réclamer de F. Buisson s'il avait montré une opposition frontale aux programmes de 70 à 2002 qui se présentent tous comme des *allègements*.

<sup>21</sup> Cf. Michel Delord, 7 février 2007 « *Quelques éléments historiques sur le danger récurrent de l'utilitarisme* » <http://michel.delord.free.fr/institut-07022007.pdf>

<sup>22</sup> Et c'est obligatoirement le cas si l'on a affaire à des programmes incohérents comme les programmes actuels dont la nocivité est accentuée par le fait que l'on fait passer dans la classe supérieure des élèves qui ne peuvent pas suivre. Ce qui place toujours les élèves dans une situation dans laquelle il ne peuvent pas comprendre et oblige ceux qui veulent apprendre ... à apprendre *exclusivement* par cœur !

<sup>23</sup> Rappelons cependant que le danger principal en ce domaine est « de donner à résoudre des problèmes entièrement nouveaux à des élèves abandonnés à eux-mêmes ». Article *Problèmes*, op. cit.

<sup>24</sup> Ceci ne dispense pas, bien sûr, de la nécessité de savoir par cœur un certain nombre de résultats et de règles ni de celle de faire des exercices d'application.

## AUX MEMBRES DU GRIP.

Texte soumis au vote de l'A.G. du 4 Octobre 2008.  
Et proposé par Jean-Louis THEVENET,  
professeur dans un collège REP du Pas-de-Calais.

### 1er article

**Le GRIP, Groupe de Réflexion Interdisciplinaire sur les Programmes, ne s'interdit pas une réflexion plus large sur les orientations politiques et philosophiques par rapport auxquels les programmes se définissent.**

Néanmoins, la raison d'être du GRIP est l'attachement à l'instruction. Par conséquent, **l'adhésion au GRIP ne présuppose pas un engagement automatique contre tel ou tel parti politique**, Chevènement, la Gauche, la Droite etc. **Elle ne présuppose pas non plus de prendre parti pour ou contre les écoles hors-contrat, le néo-libéralisme, la mondialisation...**

Ces sujets sont suffisamment graves et suffisamment liés avec le problème de l'instruction pour être abordés très librement.

### 2<sup>ème</sup> article

.....

Cependant, pour faire aboutir son projet de rebâtir une école dédiée à l'instruction de tous, **le GRIP peut être amené à faire tel ou tel choix politique.**

Un tel choix politique ne peut être fait qu'avec l'approbation de la majorité des membres du GRIP. **Ce choix doit faire l'objet d'une discussion ouverte et recueillir l'assentiment au moins tacite des membres du GRIP à un texte connu de tous.**

### 3<sup>ème</sup> article

.....

En aucun cas **les orientations, notamment anti-religieuses ou anti-républicaines, ou religieuses, ou laïcistes, de certains membres ne peuvent constituer la *doxa* du GRIP.**

Tout le monde est libre de s'exprimer. **Les attaques blessantes à l'encontre d'autres militants de l'instruction, à l'intérieur ou à l'extérieur du GRIP, seront soigneusement évitées**, dans l'intérêt même du GRIP et de son image.

Le souci majeur du GRIP est l'instruction. **Le GRIP ne doit pas dilapider son énergie à combattre les uns ou les autres, à l'intérieur du GRIP ou à l'extérieur** (M.C. Bellosta, Marc Le Bris, Laurent Lafforgue, Bernard Appy, J.P. Chevènement...). Il ne prêtera pas les plus noirs desseins aux uns comme aux autres.

### 4<sup>ème</sup> article

.....

L'union faisant la force, **le GRIP saisira toutes les occasions pour regrouper ses forces avec celles des autres associations et des personnalités qui vont dans le même sens.**

**Le GRIP continuera de négocier avec les politiques, quels qu'ils soient, de manière à peser sur les choix éducatifs et à protéger les membres du réseau SLECC.**

**Sur la question particulière du pluralisme scolaire : CONTRE la marchandisation et la bureaucratiation.**

Certains membres du GRIP ont voulu nous faire partager des choix stratégiques contre un minuscule éditeur scolaire, Jean Nemo, son père, le philosophe libéral Philippe Nemo, ou encore Anne Coffinier, qui cherche à impulser la création d'écoles nouvelles, et SOS Education.

Choix que l'on peut comprendre sans être pleinement d'accord avec eux.

Au motif que ces gens-là ont depuis longtemps tiré un trait sur l'enseignement public (au sens de « d'Etat »).

.....

Mais il n'est pas impossible que ces derniers veuillent au contraire exploiter toutes les chances de renouveau, d'où qu'elles viennent, et fût-ce au sein de cette même école publique dont un gouvernement de droite a malgré tout la charge –de plus en plus écrasante- et qu'il ne peut abandonner entièrement à la démagogie, au commerce et à ses adversaires politiques puissamment installés.

D'où l'existence même du GRIP, sa reconnaissance et son financement.

**Le souci de l'instruction est premier chez plus de gens qu'on ne pense. Il ne faut pas voir le mal partout, au nom d'un bien hypothétique dont devrait accoucher une énième révolution.**

.....

Dès 1960 **Hannah Arendt** (in « La crise de l'éducation ») signalait que les écoles catholiques américaines étaient le dernier espace réservé à l'instruction dans son pays.

Dès 1983 **Catherine Kintzler** (lors d'un séminaire féministe) soulignait qu'il était licite, sinon impératif, de choisir le meilleur enseignement possible pour ses enfants, dans une école confessionnelle si le public battait de l'aile. (*A la même époque, le curé –socialiste- de mon village vidait le collège privé au profit du collège public !*)

**Au sein du GRIP il y a toujours eu une discussion très libre, au sujet de l'instruction et des meilleures chances qu'on avait de la sauver ici ou là –service public, écoles privées sous contrat et hors-contrat. SLECC étant dans une certaine mesure la possibilité de retrouver un peu de liberté pédagogique au sein même du mammoth complètement abandonné par la droite et la gauche au consumérisme éducatif.**

.....

Donc la question mérite un examen approfondi, nuancé. **Ecoles nouvelles et indépendantes ne signifie pas nécessairement marchandisation de l'enseignement**. Laquelle est un fléau à n'en pas douter. Et il nous faut déjà combattre un fléau de même intensité mais d'une extension incommensurablement plus vaste dans l'espace et dans le temps qui est sa bureaucratisation. Ces deux fléaux réduisent l'instruction à n'être qu'un prétexte. Ils font du reste bon ménage et s'interpénètrent.

**Il faut que le GRIP se montre très vigilant pour sortir l'instruction de l'ornière de la bureaucratie, sans tomber dans celle de la marchandisation. Et la voie est étroite.**

**L'affrontement planétaire « Lumières » versus « mondialisation » est une vision éminemment politique, manichéenne, et dépassant largement les ambitions à la portée du GRIP, qui entend remettre l'instruction sur les rails à notre échelle.**

Jean-Louis THEVENET